

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Programmes et hommes politiques

Considérons les hommes... avant les programmes

Dans notre numéro du 23 août dernier, commentant le programme de "L'Action Libérale", nous terminions notre article par ces paroles: "Vient-on connaître toute notre pensée sur ce programme de 'L'Action Libérale'? On le louangera en certains milieux, on le critiquera dans d'autres. Mais il est une chose certaine: c'est que le parti qui gagnera la prochaine élection provinciale sera celui qui en aura adopté les grandes lignes et peut-être même tous les articles".

Or, à une assemblée des organisateurs libéraux tenue à Montréal ces jours derniers, deux délégués, MM. le Dr Gélinas et L. Leblanc, ainsi que plusieurs de leurs confrères, s'opposèrent formellement à l'adoption d'une résolution demandant d'écarter des rangs libéraux les adeptes de M. Paul Gouin. Ils invoquèrent deux raisons principales pour justifier leur opposition:

- a) Le libéralisme, de par son essence même, se doit d'accorder à ses membres la liberté de penser et de parole;
- b) Plusieurs réformes proposées par ces libéraux "mécontents" (ceux appartenant à "L'Action Libérale") sont actuellement à l'étude et seront incluses dans le nouveau manifeste du parti libéral qui sera lancé dans le public québécois à l'approche des prochaines élections provinciales.

Cette façon d'agir a de quoi rendre perplexes. Et pourtant, y a-t-il lieu de s'étonner? Nous voici en présence de deux groupes d'hommes qui veulent continuer, pour le parti libéral proprement dit, d'entreprendre pour les partisans de "L'Action Libérale", la gestion des affaires de notre province. Que font-ils? Ils dressent, pour le soumettre à l'électeur, un programme de leurs activités futures. C'est logique, c'est essentiel même. Doit-on s'étonner de la similitude de ces programmes? Doit-on accuser un parti d'empêcher sur le programme de l'autre? Nous ne le pensons pas. L'important pour les administrés est de l'être pour le plus grand bien de la communauté, en l'occurrence de la population québécoise. Aussi, si les électeurs veulent mettre le plus de chances possible de leur côté, ils doivent considérer moins les programmes (ils se ressemblent tous) que les hommes qui veulent les réaliser. C'est ce qu'on est trop porté à oublier chez nous. On se paie de mots et d'idées mais on n'étudie guère les records passés des candidats. Si une administration, de quelque couleur qu'elle soit, n'a pas tenu ses promesses, ce n'est pas parce qu'elle change son programme qu'elle fournira de meilleures garanties. Ce sont les hommes qui font un programme bon ou mauvais et non pas un programme, les hommes bons ou mauvais. Que l'électeur donc fasse preuve de bon jugement et la province s'en portera mieux toujours.

Robert RAYNAULD

Encore l'électricité

Une dépêche de l'Agence Havas — Publicité dans la presse et les institutions

Nous ne pouvons nous empêcher de revenir sur le sujet. Il s'est produit au cours de la semaine plusieurs événements importants, dont deux en particulier, que nous ne pouvons laisser passer inaperçus.

Tout d'abord, il y a cette dépêche de l'Agence Havas qui, s'appuyant sur une Enquête célèbre, a laissé entendre au public que "Sa Sainteté le Pape Pie XI se déclare formellement opposée à la municipalisation et à l'étatisation des utilités publiques". Comme il se fera beaucoup d'agitation autour de cette dépêche, nous croyons nécessaire, indispensable même, de publier un article paru dans "L'Action Catholique" du 23 courant. Cet écrit résume assez bien la situation présente en ce qui concerne la question étatisation des utilités publiques.

Nous tenons encore à faire part à nos lecteurs d'une des conclusions du Rapport préparé par la Commission Fédérale du Commerce des Etats-Unis et présenté le 23 courant, à Washington. Entre autres choses, cette pièce d'enquête très fouillée nous apprend que les compagnies de gaz et d'électricité considèrent la publicité faite dans la presse et dans les maisons d'éducation comme la plus importante. La presse exerce son influence sur les adultes; l'école forme les jeunes. Cette publicité à laquelle on ne consacre pas moins de \$30,000,000, par année, porte sur une foule de questions. On use de tous les moyens pour gagner l'opinion publique. On vante de façon exagérée les opérations des compagnies privées, on ridiculise les industries sous le contrôle de l'Etat et on fait une guerre à mort à tous les projets d'étatisation.

Si l'on conduisait, chez nous, une telle enquête, on resterait sans doute surpris en constatant la similitude des conclusions auxquelles on en arriverait. A ce point même qu'on conclurait à l'unité de direction. Les directeurs de nos compagnies d'électricité et de gaz cherchent, elles aussi, à accaparer notre presse. La semaine dernière même, elles nous faisaient des offres fort alléchantes, par des intermédiaires naturellement. Et la duplicité de cette propagande provient surtout du fait qu'elle doit être pour ainsi dire "incognito". On demande que les textes passent "non signés" ou bien sous la signature des rédacteurs de journaux. Quant à la publicité indirecte dans nos maisons d'enseignement, notre public sait un peu à quoi s'en tenir pour le moment. Il est probable qu'en bien des cas la bonne foi même des dirigeants de ces institutions est surprise tant sont fallacieux les arguments employés pour la conduire.

Aussi ne pouvons-nous que nous insurger contre une telle manœuvre. Il est bon que nos cultivateurs qui pourraient, eux aussi, jouer dans tant de domaines de cette précieuse commodité sachent à qui ils ont affaire. Qu'on ne se y trompe pas. La lutte ne fait que commencer et ces industriels de haute lignée ne songent pas du tout à se faire damer le pion. Ils ont tout pour eux. "Idoles aux pieds d'argile", a-t-on dit d'eux. Qui vivra verra...

Robert RAYNAULD

Si votre abonnement est échu, "Le Bulletin des Agriculteurs" a besoin que vous vous acquittiez immédiatement.

Les actualités de la semaine

PROVINCE

M. le juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, est nommé commissaire royal pour tenir une enquête sur le coût du terrain et de la construction du nouvel hôtel des postes récemment érigé à Waterloo.

La Gazette Officielle annonce les nominations suivantes: MM. Ernest Parenteau, Arthur Boudreau, J. Guillaume Bélanger, Albert Goudreau et Rodolphe Bernier, Asbestos — commissaires de la municipalité du village d'Asbestos, comté de Richmond, district de Saint-François; M. Emile Ouellette, de Papineauville — percepteur du revenu et émetteur des licences d'automobile pour le district de La-Belle-Sud.

Une pierre pesant environ 200 livres s'est détachée du Cap Diamant, au pied du Bastion du Roi, et une partie est venue s'abattre sur l'automobile de M. Ferdinand Vaillancourt, employé du Canadian National, domicilié à la Petite-Rivière. M. Vaillancourt s'en est tiré sans blessure, mais son automobile, un sedan, a été presque entièrement démolie.

Les six communistes inculpés de sédition, lors des émeutes aux mines Noranda, l'été dernier, ont été trouvés coupables, samedi, par le juge Romeo Landais, de Québec. Guerre au communisme!

M. Pierre Trudeau, ancien maire de Waterloo, est décédé samedi à l'âge de 74 ans.

M. Adélard Godbout annonce l'établissement d'une école intermédiaire d'agriculture au séminaire de Chicoutimi.

Notre ministre de l'agriculture réaffirme qu'il serait imprudent d'établir le crédit rural provincial.

Le Dr B.-G. Bourgeois, vice-doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, est élu président du comité permanent de la médecine dans la fédération des diplômés de l'Université de Montréal.

L'on a fait, dimanche dernier, l'ouverture officielle d'un nouvel hôpital à Montréal, le "Saint-Mary", situé sur l'avenue LaCombe près du chemin Côte-des-Neiges.

M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études au petit séminaire de Québec, est choisi président du comité permanent de l'enseignement secondaire, tandis que M. l'abbé Clément Leclerc, préfet des études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, est élu secrétaire.

Les trois petites Canadiennes déléguées à Rome au congrès de la Jeunesse ouvrière canadienne-française nous sont revenues toutes joyeuses de leur voyage qui, déclarant-elles, leur fut très profitable.

Les sociétés diocésaines de colonisation se chargent du recrutement et du choix des aspirants colons.

Vendredi soir, pendant que la population du village de St-Sylvestre assistait à une heure d'adoration, présidée par M. le curé Charles Massé, des voleurs ont pénétré dans le presbytère et se sont emparés d'une vingtaine de dollars.

M. L. A. Taschereau, procureur général de la province, nommé M. Maurice Lalonde, chef de la sûreté provinciale à Montréal, et le lieutenant-colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté à Québec, pour agir de concert avec le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada pour l'enregistrement des armes à feu.

DOMINION

La Cour suprême du Canada accorde un nouveau procès à dame Béatrice Bernard-Chapdelaine, accusée d'avoir empoisonné son mari, Ludger Chapdelaine, d'East-Ansgus en mars 1932.

Monsieur Gordon, ministre du travail à Ottawa, dit que la colonisation dans les différentes provinces est un problème essentiellement provincial, chaque province possédant et administrant ses ressources naturelles. Comme mesure de secours, et non comme aide fédérale à la colonisation, le Dominion s'est joint à la province pour aider des familles sur la liste des secours directs à s'établir sur des terres, et une entente à ce sujet a été faite avec la province, entente qui est encore en vigueur.

La lutte contre le cinéma immoral en Ontario s'organise et le clergé catholique annouche le mouvement de la Ligue de la décence.

"Un signal de danger s'est levé à l'horizon de l'agriculture dans l'Ouest et la sécheresse est maintenant un problème d'inquiétude nationale dont la solution demande la coopération des gouvernements et des citoyens", a déclaré M. John Bracken, premier ministre du Manitoba, dans une allocution prononcée lundi devant les membres du Canadian Club de Toronto.

Le prêt agricole et les titres de propriété

Deux causes qui empêchent le Prêt agricole canadien de fonctionner normalement — Campagne opportune et tenace du notaire Eudore Couture

La grande ambition de l'"habitant" québécois, c'est de posséder une terre bien à lui. Dans notre province, 93% des cultivateurs sont propriétaires, alors que dans certaines régions agricoles des Etats-Unis, de la France, de la Belgique, de l'Angleterre ou de l'Allemagne, près de la moitié des exploitants sont locataires du sol qu'ils exploitent.

L'agriculteur de chez nous a donc une mentalité de propriétaire. De là son angoisse quand des conditions défavorables menacent de le déposséder de sa ferme. Au point de vue social et économique, les fermes cultivées par leur propriétaire et sa famille constituent la formule d'économie rurale la plus parfaite.

Les gouvernants ont donc le devoir d'encourager la multiplication de ces exploitations familiales et d'empêcher un grand nombre de cultivateurs de perdre leurs fermes dans une tourmente économique comme celle que nous traversons. Plusieurs mesures furent adoptées par nos gouvernements, fédéral et provincial, pour sauver tous les exploitants dont la situation n'est pas complètement désespérée. Telle la loi fédérale pour le rajustement des dettes agricoles qui appelle, comme complément indispensable, un crédit rural efficace. Dans une résolution adoptée à son dernier congrès, l'U. C. C. demande au gouvernement provincial de rendre le Prêt agricole canadien opérant dans notre province ou d'établir lui-même un système de crédit.

Le notaire Eudore Couture, directeur d'un de nos hebdomadaires les plus intéressants, le Progrès du Golfe, de Rimouski, nous répond que deux obstacles empêchent, dans notre province, le fonctionnement d'un crédit agricole: l'absence de titres de propriété et l'existence d'un grand nombre d'hypothèques inopérantes.

Nombre de cultivateurs sont propriétaires de leurs fermes sans jouir de certains privilèges attachés au droit de propriété. Ils ne peuvent vendre leur bien parce qu'ils sont incapables de donner à leurs acheteurs des titres de propriété incontestables et officiels. D'autres ne peuvent offrir leur ferme pour garantir l'acquisition d'une créance parce que les prêteurs d'argent exigent une première hypothèque.

C'est au bureau d'enregistrement de chaque comté que l'on peut constater d'une manière officielle les créances privilégiées, les hypothèques, les charges qui pèsent sur chaque immeuble. Personne ne prêterait de l'argent à un cultivateur dont la propriété apparaît grevée d'une hypothèque antérieure. Encore moins l'Etat, qui dispose des fonds de la collectivité.

Un exemple concret: un cultivateur achète, vers 1905, la ferme d'un vieillard qui meurt quelques années plus tard. La terre est complètement payée, mais l'hypothèque est toujours inscrite au bureau d'enregistrement. Le vendeur a laissé un fils qui demeure quelque part en Californie et une fille mariée en Nouvelle-Angleterre. Incapable de rejoindre les héritiers légaux, comment ce cultivateur peut-il faire radier l'hypothèque qui l'empêche d'emprunter?

Ce n'est pas un cas unique. Il est impossible de faire effacer certaines de ces hypothèques sans de coûteuses recherches; d'autres ne peuvent être annulées sans une législation spéciale. Depuis plusieurs années, l'U. C. C. se préoccupe de ce problème. En 1929, elle appuyait un vœu du congrès des notaires demandant une loi pour rendre plus facile et moins dispendieuse la radiation des hypothèques inopérantes.

A la session de 1930, la Législature de Québec ajoutait au Code civil un article permettant de radier, après un délai de trente ans, sur simple demande d'une partie intéressée, les hypothèques de vendeur et de prêteur, assurément les plus fréquentes. Cette législation, sans léser les droits d'aucun créancier, a rendu d'immenses services. Le notaire Couture se demande avec raison pourquoi elle ne s'appliquerait pas à "tous les privilèges et à toutes les hypothèques, sauf quelques rares exceptions formellement spécifiées". Pourquoi ne permettrait-elle pas d'oblitérer les hypothèques qui "résultent de jugements et d'actes de toute nature, tels que donations, garanties, cautionnements, testaments, contrats de mariage, tutelles, etc."?

Pour se débarrasser de certaines de ces hypothèques inopérantes, des cultivateurs ont même recours à la vente par le shérif ou le conseil de comté, procédure extrêmement coûteuse et risquée. Il suffirait de l'amendement proposé par le notaire

EUROPE

Le baron Derwent recommande à la Chambre des Lords qu'on active le reboisement en Angleterre.

Un beau travail

Le ministère de l'agriculture de la province de Québec vient de faire oeuvre utile en recommandant la publication d'un numéro spécial du Journal d'agriculture sur le bétail laitier de race Holstein. Cette édition du 24 courant est remplie de renseignements précieux que tous nos cultivateurs, même ceux que le bétail de race Holstein n'intéresse pas particulièrement, devraient se procurer et conserver pour références futures. On fait connaître dans ces pages l'histoire de la race Holstein, les hauts faits de certaines familles, les soins alimentaires et hygiéniques qu'exige cet race et nombre d'autres points que nous ne pouvons mentionner ici. Le tout est présenté d'une façon intéressante et agréable. Nous ne saurions trop féliciter M. Armand Lévesque, directeur du Journal d'agriculture, et ses dévoués collaborateurs, pour la publication de ce beau travail.

R. R.

Nos lecteurs sont enchantés des offres qui leur sont faites par l'intermédiaire de nos Petites Annonces. Profitez-en vous aussi.

Adressez-vous chez nos annonceurs; vous obtiendrez satisfaction.

Consultez nos Petites Annonces Classifiées, en page 4; elles vous intéresseront.

LA RACE

(Extrait du volume Les Animaux, publié par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.)

L'hérédité dans les races pures. — Il se peut fort bien que dans une race très bien fixée, naisse un taureau ayant une mauvaise conformation, ou de médiocres aptitudes. Mais ce n'est pas la règle.

Cela peut-il être évité? Pas complètement. Mais on peut réduire de beaucoup les mauvaises chances, puisque les races formées par une sélection très serrée reproduisent aussi sûrement que possible leurs aptitudes dans les descendants. Lorsque cette sélection a été toujours vigilante pendant plusieurs générations; de plus, lorsque tous les reproducteurs médiocres ont été écartés on arrive à prévoir les résultats avec assez d'exactitude.

En hérédité, les aptitudes naturelles et acquises, renforcées et reproduites de mieux en mieux dans chaque génération, viennent à former ce qu'on pourrait appeler un courant héréditaire; c'est ce qui se dégage des généalogies longues et excellentes qui sont le lot des lignées les plus productrices. Par contre, il est inutile d'échanger ses animaux communs pour des sujets de race qui n'en ont que quelques apparences extérieures la valeur du sujet enregistré réside dans le perfectionnement et dans le rendement, et non pas seulement dans la couleur et la forme générale.

Les livres d'or, l'enregistrement supérieur, etc., ont été créés justement à raison de l'insuffisance de ces méthodes de catalogage des animaux de race. L'importance pratique qu'ils ont acquise pour la sélection des reproducteurs, et le perfectionnement dont ils sont l'objet, indiquent suffisamment leur nécessité.

La généalogie suivante, calquée sur beaucoup de semblables, ne vaut rien, et toute comparaison avec la précédente est impossible. Cette généalogie est toute de fantaisie, mais elle est basée sur une quantité de semblables que des petits éleveurs ont utilisées, étant sous l'impression que ce papier avait beaucoup de signification. La seule valeur de ce certificat de naissance est d'établir officiellement que le sujet dont le nom apparaît à l'enquête est issu de parents enregistrés.

La race de l'éleveur. — Il n'y a pas de "bonne race" à l'usage des "mauvais éleveurs".

a) Un bon éleveur perdrait trop de temps à faire avec des animaux communs quelque chose de solide et de durable! Inutile de créer des races neuves il en existe suffisamment pour tous les besoins.

b) L'éleveur peu coïgneux qui achète un couple ou tout un troupeau bien amélioré, dont il est incapable d'avoir soin, gaspille des animaux de race et perd son argent.

c) Seul le bon éleveur qui tient de vrais animaux de race dans une grange bien remplie, bâtie, bétail, organisation de la ferme et connaissance de l'élevage; ces trois facteurs doivent être associés pour commander le succès.

D'où il suit que les avantages de l'élevage en race pure, c'est l'éleveur qui les réalise tous, parce qu'il les a dans sa tête.

"L'œil du maître engraisse le bétail", dit le proverbe.

Couture pour annuler "ces hypothèques sans valeur que la négligence des anciens a laissées subsister sur une foule de nos vieilles fermes".

L'insuffisance ou le "défaut de continuité" des titres de propriété peuvent aussi empêcher le fonctionnement du crédit.

M. Couture cite une lettre de la Commission du Prêt agricole canadien refusant une avance de fonds à un cultivateur incapable d'offrir des titres de propriété satisfaisants. Nous avons entendu mentionner quelques autres cas.

Le directeur du Progrès du Golfe suggère deux remèdes qu'il croit efficaces:

Le premier viserait à rendre effectif et probant le mode d'acquisition par la prescription, celle de dix ans (art. 2251 C. C.), et celle de trente ans (2242 C. C.).

Le second serait l'adoption d'une loi spéciale par la Législature, qui en a le plein pouvoir, à l'effet que toute hypothèque consentie en faveur du Prêt agricole canadien aura priorité sur toutes charges, privilèges ou hypothèques créées avant telle époque qu'il serait loisible aux législateurs de déterminer, et cela nonobstant la discontinuité des titres de propriété de l'emprunteur, l'insuffisance ou l'irrégularité de certains de ces titres antérieurs à celui qu'il détient. Une telle loi serait sans doute arbitraire et radicale, mais elle ne serait pas ultra vires et elle mériterait de voir le jour, d'être inscrite dans les Statuts pour le bien de la pléthore de nos cultivateurs en détresse, autant et même bien davantage que celle qui a fait introduire dans le Code civil l'article 2033 en faveur des compagnies d'assurance mutuelle contre le feu. Cet article 2033 n'accorde-t-il pas, aussi arbitrairement qu'on puisse l'imaginer, une hypothèque légale en faveur des assurances mutuelles contre les immeubles mentionnés dans la police pour le recouvrement des cotisations sur le billet de dépôt, hypothèque prenant rang à compter de la date du billet de dépôt sans même être soumise à la moindre formalité d'enregistrement! Que la Législature accorde le privilège de priorité précité au Prêt agricole canadien, et la question des titres insuffisants ne sera plus un obstacle à ses opérations dans la province de Québec.

Le notaire Couture nous présente-t-il vraiment les deux principales causes de la paralysie du Prêt agricole canadien dans notre province? Qu'importe! Il suffit qu'elles empêchent un bon nombre de cultivateurs d'obtenir le capital dont ils ont besoin pour que nous secondions la campagne qu'il poursuit depuis plusieurs années. Nous suggérons donc humblement au procureur général de nommer une commission chargée de trouver, avant la prochaine session, les meilleurs moyens de radier les hypothèques inopérantes et de compléter les titres de propriété insuffisants.

Albert RIQUX

DANS LES COULISSES

Marquons un bon point pour la justice américaine. Le célèbre Samuel Insull vient d'être acquitté.

Comme il doit regretter, ce bon vieillard, ses courses folles à l'autre bout du monde pour échapper à cette justice américaine.

On dit qu'il est l'un des membres influents du Trust électrique. Rien d'étonnant alors! Il a pu "éclairer" ses juges.

Cet incident de l'électro aux hébédos semble définitivement clos. On! (dans la Revue de Granby, signé E. H.)

Dans le Petit Larousse illustré, édition de 1917, "On!" signifie: "interjection qui marque un soulagement, après une fatigue, une oppression, etc." Que de choses dans ces trois lettres, n'est-ce pas?

Finies les craintes, les vicissitudes des Directeurs de l'Association. Au fait, quelles craintes, quelles vicissitudes?

Crainte de la publicité, de la clarté qui pouvait jaillir? Crainte de la clairvoyance du public? Crainte du contre-coup malheureux qui pouvait atteindre les faibles qui ont accepté cet arrangement?

Il n'y a pas à dire! Les représentants de la Montreal Light, Heat & Power à Montréal ont trouvé d'excellentes réponses aux accusations portées contre cette compagnie: ils les ont "dédaignées".

Il est vrai que "le silence est d'or". C'est le cas de le dire!

Les gens les plus malcommodes dans le monde sont ceux qui ne pensent ni ne disent comme vous!

On nous a fourni une excellente raison, cette semaine, pour nous inciter à laisser tranquilles les magnats du trust électrique: "Que voulez-vous qu'on fasse à des hommes jouissant d'une telle puissance?" C'est bien vrai!

Aussi, avons-nous décidé de nous laisser conduire à l'avenir sans même pousser un petit cri!

Et nous conseillons à nos chômeurs des centres urbains, de Montréal en particulier, de ne pas dire le moindre petit mot quand la Montreal Light, Heat & Power enverra ses employés leur "couper" le gaz et l'électricité, même s'ils n'ont pas de bois pour se chauffer et cuire leurs aliments, même s'ils a des malades dans la maison qui requerront de l'eau chaude pour les soins les plus élémentaires!

"Pas d'argent... pas d'électricité," c'est la loi.

"Il y a des valets qui sont meilleurs seigneurs que les maîtres". Tels ces employés d'une grande compagnie d'électricité qui, constatant qu'il y avait des êtres humains qui souffraient dans une maison où on leur avait ordonné de "couper" le gaz et l'électricité, ont immédiatement opéré un "raccourcement".

Une devinette, en terminant. Des Shylocks usurier juif d'une avarice sordide qui extorquent de ses clients, comme paiement, leur propre chair, s'ils se trouvaient dépourvus d'argent il en existe; où les rencontre-t-on?...

DIABLOTIN

NOS MARCHES

CE QUE VOUS ACHETEZ

CE QUE VOUS VENDEZ

PRIX DU GROS, A MONTREAL

FARINE A PAIN		SUCRE		GAZOLINE	
Première patente	2.55	Granulé, sac de colon	5.10	Imperial Three Star	Le gallon
Deuxième patente	2.25	Cassonade no 1	4.80	Barils de 45 gallons	18
Forêt à boulanger	2.20	Cassonade no 2	4.70	Ethyl	26
Farine à pâtisserie	2.40				
FARINE A ENGRAIS		MELASSE (Barbades)		ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES	
Low Grade	1.75				
SOUS-PRODUITS DU BLE		SEL		Par chars complets, F.O.B. Québec	
Le char, la tonne					
Son	26.25	Sel fin, sacs de 50 lbs en juil.	52	Superphosphate, 16 p. c.	16.50
Orge de l'Ouest no 1 d'alim.	45	Gross sel, sacs de 140 lbs	38	Phosphate Thomas 16% ass.	\$20.50
Orge de l'Ouest no 3	40	Sel en pierre, bloc de 50 lbs	65	Muriate de potasse 48%	\$35.00
Mais argentifère	90			Sulfate de potasse 48%	\$50.00
Mais à engrais no 6	76			Sulfate d'ammoniaque, 20%	\$35.00
TOURTEAUX DE LIN		PEAUX VERTES		Nitrate de soude, 15%	\$46.00
TOURTEAUX		PETROLE		d'azote, sac de 100 lbs	\$46.00
De lin	37.00				
De coton	45.00				
Brèches de Brasserie	26.00				

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal
LUNDI, LE 26 NOVEMBRE 1934

(Par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec, Ltée)

PORCS VIVANTS		AGNEAUX	
Porc à bacon (Select)	8.00	Bons	6 1/4 à 6 1/2 c.
180 à 220 lbs	8.00	Communs	4 1/4 à 4 1/2 c.
PRIME DE \$1.00		MOUTONS	
Porc à bacon, 180 à 220 lbs	8.00	Bons	2 1/2 à 2 3/4 c.
Porc à boucherie	7 1/2	Communs	1 1/2 à 2 c.
160 à 230 lbs	7 1/2	BOUVILLONS	
Porc légers et à engrais	7 1/2	Choix	4 1/4 à 4 1/2 c.
120 à 160 lbs	7 1/2	Bons	4 3/4 à 5 c.
Porc lourds, 240 à 270 lbs	7 1/2	Moyens	2 1/2 à 3 1/4 c.
Extra lourds, 270 lbs ou plus	7 1/2	Communs	2 1/4 à 2 1/2 c.
Tuiles	5-6	Communs légers	1 1/4 à 1 1/2 c.
VACHES		TAURES	
Choix	2 1/2 à 2 3/4 c.	Bons	2 3/4 à 3 c.
Bonnes	2 1/2 c.	Moyennes	2 1/4 à 2 3/4 c.
Moyennes	1 1/2 à 2 c.	Communs	1 3/4 à 2 c.
Communes	1 1/4 c.	Très communes	1 1/4 à 1 1/2 c.
Très communes	1 1/4 c.	TAUREAUX	
VEAUX DE LAIT		Bons	2 c. à 2 1/2 c.
Choix	7 à 7 1/2 c.	Moyens	1 1/2 c. à 2 c.
Bons	6 à 6 1/2 c.	Communs	1 1/4 c. à 1 1/2 c.
Moyens	4 1/2 à 5 1/2 c.	Très communes	1 1/4 c. à 1 1/2 c.
Communes	4 à 4 1/2 c.	VEAUX DES CHAMPS	
Très communes	2 1/2 à 2 3/4 c.	Bons	2 1/2 à 2 3/4 c.

PRIX DE REMISE

Coopérative Fédérée de Québec

(De la semaine finissant le 24 novembre 1934)

MONTREAL		QUEBEC	
(Prix de remise pour la semaine finissant le 20 novembre 1934):		OEUF	
BEURRE FRAIS		A (gros)	40
No 1, pasteurisé	20 1/2	A (moyens)	37
No 1, non pasteurisé	20	A poulettes	32
No 2	19 1/2	B	25
FROMAGE BLANC		C	20
No 1	08 7-8	LARD	
No 2	07 7-8	No 1, 90 à 140 lbs	10 3-4
FROMAGE COLORE		No 2, 140 à 174 lbs	10 1-2
No 1	09	No 3, 174 à 225 lbs	10 1-4
No 2	08	VEAUX ABATTUS ENGRAISSES	
Très important: aucune commission on frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.		AU LAIT	
(Semaine finissant le 24 novembre):		Bon	11 1-2
A (gros)	42	Moyen	10 1-2
A (moyens)	35	Commun	08
A poulettes	31	AGNEAUX ABATTUS	
B	25	No 1, 35 à 45 lbs	10 1-2
C	20	No 2, 30 à 35 lbs	09 1-2
Pigeons vivants, le couple	19	No 3, 25 à 30 lbs	08 1-2
PORCS ABATTUS		MOUTONS ABATTUS	
No 1	11 1-2	No 1	05
No 2	10 1-2	No 2	04
No 3	09 1-2	No 3	03
VEAUX ABATTUS engraisés au lait		Note. — Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.	
Bon	10	DINDES ABATTUES	
Commun	06	A	21
Bons prix pour les oignons		B	19
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.		C	17
Service de Renseignements		D	15

Fruits et légumes

Voici ce qui est arrivé en fait de légumes et de fruits à Montréal pour la semaine finissant le 27 novembre 1934:

Produits

Choux 46
Pommes 18
Fruits 18
Bananes 9
Autres fruits tropicaux 9
Oignons 3
Patates 43
Autres légumes 18

Température de la semaine: Variable, temps tantôt nuageux et doux, tantôt clair et froid suivi de pluies.

ARRIVAGES PAR CHAR

Moins d'arrivages par char ces derniers sept jours; 177 chars contre 202 la semaine dernière, une diminution de 25 chars. Aucun arri-

Marché du bétail à Montréal

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 8,287 têtes, — y compris 1,774 bêtes à cornes, 1,996 vaches, 1,682 agneaux et moutons et 2,835 porcs.

Il y avait une accumulation de bœuf en entrepôt et des bêtes à cornes dans les abattoirs attendant l'abatage. Les ventes des bêtes à cornes se faisaient conformément à l'habitude. La plupart des bêtes à cornes se vendaient aux plus petits acheteurs.

Considérant la qualité, les bons bouvillons se maintenaient fermes de \$4.25 à \$4.75 avec le seul bouvillon à \$5.50. Les bouvillons moyens aux prix de \$3 à \$3.75, se soutenaient à peine à 25 sous plus bas — les catégories inférieures subissaient les coupes les plus lourdes. Les prix des bouvillons communs étaient plus bas, donnant de \$1.50 à \$2.75. Les vaches de boucherie se vendaient de \$1.25 pour les sujets les plus communs à \$2.50 pour les bonnes vaches, avec la plupart des vaches moyennes autour de \$2. Les vaches pour la mise en conserve rapportaient de \$0.85 à \$1.15 et les taureaux de \$1.50 à \$2 avec la plupart des sujets pour le bologna à \$1.75 et avec quelques taureaux de boucherie jusqu'à \$2.50.

Les veaux se vendaient de \$2 à \$7.50. Les veaux d'herbe perdaient de 25 à 50 sous; la plupart des ventes s'effectuait autour de \$2.50. La plupart des veaux de lait réalisaient entre \$6 et \$7. Les veaux maigres au biberon variaient de \$3.25 à \$5. Les prix des agneaux demeuraient inchangés à \$6.50 avec un

paillé n'a pas une grande valeur au point de vue alimentaire elle peut être avantageusement utilisée comme litière et cela devrait être son rôle principal.

Les coopératives agricoles

Dans ses premières phases la coopération agricole portait principalement sur la vente des produits agricoles, et aujourd'hui les sociétés qui vendent des produits sont dix fois plus fortes et dix fois plus nombreuses que les sociétés d'achats, jugées au point de vue du nombre de lieux d'affaires et du total des membres. En ce qui concerne le chiffre d'affaires, les sociétés de ventes transigent vingt fois autant d'affaires que les sociétés d'achats. Le nombre de membres dans les coopératives de ventes qui ont fait rapport à la Division fédérale de l'économie est de 318,597 contre 30,546 dans les organisations d'achats. Le chiffre total du chiffre d'affaires des sociétés de ventes se monte à \$138,025,004 contre \$7,278,950 pour le groupe d'achats.

Cependant, l'intérêt dans l'achat coopératif des aliments, du matériel et des fournitures de ferme, remonte aux premières années du développement de la coopération au Canada. A Coburn, dans le comté de York, Nouveau-Brunswick, la Harvey Farmers' Trading Company a commencé à fonctionner en 1892; elle s'occupait de l'achat coopératif des aliments et des marchandises générales et elle est encore très active aujourd'hui. Au commencement même du développement de la coopération en Saskatchewan, les cultivateurs se sont organisés pour l'achat coopératif des fournitures de ferme. Parmi les compagnies qui fonctionnent encore aujourd'hui, celle qui est entrée en scène la première est la Wauchoppe Co-operative Association Limited, organisée en 1908. Entre 1908 et 1915, il s'est formé quarante et une coopératives d'achats, encore actives, et leur nombre a graduellement augmenté jusqu'à plus de 200. — (Bulletin sur les organisations commerciales des cultivateurs au Canada.)

Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, Canada.

Recettes pour le fromage

Sauce au fromage

2 cuillerées à soupe de beurre.
2 cuillerées à soupe de farine.
1/4 de cuillerée à soupe de sel.
Poivre.
4 cuillerées à soupe de fromage

Oufs cuits avec du fromage

4 œufs.
1/2 tasse de fromage râpé.
1 tasse de miettes de pain beurrées.

Sel.
Poivre.
Cassez les œufs dans un plat beurré qui va au four ou dans des moules. Mettez dans un four chaud jusqu'à ce que le contenu du plat soit cuit autour des bords. Recouvrez de fromage assaisonné, puis d'une chapelure de miettes de pain beurrées. Faites réchauffer et servez chaud.

Salade de fromage et d'olives

Faites passer du fromage Cheddar à travers un hache-viande ou râpez finement. Mélangez-le avec un peu de crème et assaisonnez de sel et de poivre. Mélangez les olives finement hachées. Confectionnez en petites boules ou rouleaux que vous poserez sur des feuilles de laitue croquante. Servez avec de la sauce à salade. Saupoudrez de persil ou de laitue hachée.

Vous pourriez vous servir pour cette salade de fromage de crème ou de fromage blanc; les deux se valent pour leur goût délicieux.

Soupe au fromage

4 tasses de lait.
2 ou 3 tranches d'oignon.
2 cuillerées à soupe de beurre.
2 cuillerées à soupe de farine.
1 cuillerée à soupe de sel.
Poivre.
1/2 tasse de fromage râpé.
2 jaunes d'œufs.
Ébouillantez le lait avec l'oignon, puis ôtez l'oignon. Faites fondre le beurre dans la partie supérieure d'un bain-marie. Remuez dans la farine jusqu'à ce que le tout soit lisse. Versez ensuite le lait chauffé et les assaisonnements et faites cuire dans un bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce qu'il soit épais. Ajoutez les jaunes d'œufs battus en remuant. Faites cuire une

Marché des fourrages

LE 26 NOVEMBRE 1934

Charlottetown, I.-P.-E. —	
Foin de mil, nos 1 et 2	17.00 à 20.00
Halifax, N.-E. —	
Foin de mil, nos 1 et 2	20.00 à 23.00
Paille d'avoine	12.00 à 13.00
St-Jean, N.-B. —	
Foin de mil, nos 1 et 2	17.50 à 19.00
Foin de mil, no 3	13.00
Paille	9.50 à 10.00
Québec, P.-Q. —	
Foin de mil, no 2	14.50 à 15.00
Paille d'avoine	8.00
Montréal, P.-Q. —	
Foin de mil, no 1	13.50 à 14.00
Foin de mil, no 2	12.50 à 13.00
Foin de trèfle mêlé, no 2	11.00
Paille d'avoine	7.00
Belleville, Ont. —	
Foin de mil et foin mêlé, no 2	16.50
Paille d'avoine	6.00
Kingston, Ont. —	
Foin de mil et de trèfle mêlé	16.50
Paille d'avoine	9.00
Toronto, Ont. —	
Foin de mil, no 1	18.50 à 19.00
Foin de mil, no 2	17.50 à 18.50
Foin de mil, no 3	16.00 à 17.00
Paille de blé	10.00
Paille d'avoine	7.50 à 8.50
Boston, 24 nov. —	
Foin de mil, no 1	Pas d'offre
Foin de mil, no 2	25.50 à 26.50
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, no 1	25.50 à 26.50
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, no 2	24.00 à 25.00
Foin mêlé	24.50 à 25.50
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle, no 1	25.50 à 26.50
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle, no 2	24.50 à 25.00
Foin de mil fortement mélangé de trèfle, no 1	25.00 à 26.50
Foin de trèfle, no 1	25.50 à 26.00
Foin de trèfle, no 2	25.00 à 25.50
Foin de luzerne, 1ère coupe	20.50
Foin de luzerne, 2ème coupe	Pas d'offre
New-York, 23 nov. —	
Foin de mil, no 1	26.00
Foin de mil, no 2	23.00 à 24.00
Foin de mil et de trèfle mêlés, no 1	26.00
Foin de mil et de trèfle mêlés, no 2	23.00 à 24.00
Chicago, le 24 nov. —	
Foin de mil, no 1	27.00 à 28.00
Foin de mil, no 2	25.00 à 26.00
Foin de mil, no 3	21.00 à 24.00
Foin de mil, fortement mélangé de trèfle	22.00 à 24.00
Foin de trèfle	20.00 à 22.00
Graine de mil, le 100 liv.	16.50 à 17.50
Graine de trèfle, le 100 liv.	15.25 à 21.00

Notre Service d'Informations

Nous recevons chaque jour de nombreuses lettres venant de lecteurs ayant quelques achats ou ventes à opérer. Nous espérons que nos renseignements leur sont profitables.

Nous attirons maintenant l'attention de nos lecteurs sur les Marchés suivants:

- Foin
- Ventes — Légumes
- Volailles
- Engrais chimiques
- Concentrées, moulées balancées.
- Achat —
- Tôle, broche.

BUREAU DES RENSEIGNEMENTS

minute et ajoutez le fromage râpé. Battez avec une batteuse d'œufs Dover et servez immédiatement. On peut se passer de jaunes d'œufs, mais on obtient une sauce plus riche et plus délicate en les employant.

Biscuits au fromage

2 tasses de farine.
4 cuillerées à soupe de poudre à pâte.
2 cuillerées à soupe de saindoux ou de beurre.
1/4 cuillerée à soupe de sel.
1/2 tasse de lait (à peu près).
Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel et incorporez-y la graisse également. Ajoutez le fromage râpé et suffisamment de lait pour faire une pâte molle. Roulez, coupez en morceaux et faites cuire dans un four chaud. La pâte doit être préparée aussi rapidement que possible et mélangée juste assez pour unir les ingrédients.

La tendance des affaires au Canada

En octobre la situation économique s'établissait à 20.1 points en-dessous de la normale, au lieu de 20.4 points en septembre, d'après l'indice mensuel compilé par McConnell & Ferguson, Ltée. En octobre 1933, l'indice était de 28.8 points en bas de la normale. Le trafic ferroviaire a fait une hausse de 3-10 de point et la production d'énergie électrique, de 6-10 de point; la construction et les débits bancaires ont décliné de 2-10 de point. Depuis janvier 1933, les affaires du Canada ont suivi une marche ascendante. C'est la prospérité qui revient?

Marché de la semaine (21 au 27 nov. 1934) inclusivement

DATE	BEURRE	FROMAGE	OEUF	PATATES	VOLAILLES
21 nov.	No 1: 21-21 1/4 Tendance vers la baisse avec marché tranquille.	Ont.: 9 1/2 à 9 3/4 cts. Peu actif.	A Gros .38; Méd. .34; Poulettes: .31 à .33 B .20-.22; C .19 La demande pour les œufs de qualité a été assez bonne avec un marché plutôt jour.	40-45 cts N.-B. le 80 lbs 45-50 cts I.P.-E. le 80 lbs 35-40 cts Québec, le 80 lbs Stationnaire.	Demande d'outre-mer pour les dindes mais il ne s'opère guère de transactions encore.
22 nov.	Inchangé.	Les prix restent les mêmes, mais la demande semble s'améliorer quelque peu.	A Gros .38; Méd. .35 Poulettes: .32 B .20-.22; C .19-19 1/2 La demande pour les médiums a été quelque peu meilleure; pour le reste, le marché a été ferme.	Inchangé	Inchangé
23 nov.	No 1: 21-21 1/4 cts. Le marché est à la baisse, et cela malgré le peu d'empressement des vendeurs pour l'écoulement de leurs stocks.	Prix inchangés; marché stable.	A Gros .37-.38; Méd. .33-.34 Poulettes: .30-.32 B .20-.21; C .19-.20 L'amélioration des jours précédents s'est ralentie.	Inchangé	La demande de l'Angleterre pour les dindes augmente mais comme les prix ne donnent pas satisfaction aux exportateurs il se fait peu d'affaires.
26 nov.	No 1: 21 cts. Tranquille et pratiquement inchangé.	Ont. et Qué.: 9 1/2 à 9 3/4 cts. La faiblesse des prix ressort du fait que les enchères en fin de semaine ne recurent guère d'encouragement.	A Gros .38; Méd. .32-.34 Poulettes: .30-.32 B .20-.21 C .19 Les qualités supérieures ne furent guère en demande.	Pas de changement.	Marché tranquille. La demande de l'Angleterre n'est pas très forte et il est impossible de savoir le prix auquel s'opère les transactions. Pour le marché domestique, les prix demeurent inchangés.
27 nov.	No 1 21 cts. Marché tranquille encore. Demande fort restreinte.	Ont. bl. et col.: 9 1/2 à 9 3/4 c. Le marché est stable à ce prix bas. Peu de demande de l'extérieur.	A Gros .38 à .42 A Médiums: prix incertains avec peu de demandes: .32 à .33 cts. Poulettes: .30 à .31; B .20 à .21; C .19 à .20 Les œufs de première qualité trouvent bon preneur. Mais les médiums suffisent amplement à la demande actuelle.	Pas de changement.	Inchangé

Consultations légales

L'Administration du "Bulletin des Agriculteurs" s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné d'un pseudonyme. On s'expliquera aussi brièvement que possible. Adresses comme suit: Le "Bulletin des Agriculteurs", 430, est, rue Notre-Dame, Montréal.

Q.—J'ai loué ma maison à quelqu'un qui pègre de payer son loyer. Ai-je le droit de l'expulser durant les mois d'hiver? On m'a dit qu'après le 1er novembre, un propriétaire n'a pas le droit d'expulser un locataire avant le 1er mai, ce qui me semble absurde. — (Un abonné).

R.—Du moment que votre locataire est en défaut de payer le loyer convenu, vous pouvez prendre des procédures en expulsion en toutes les saisons de l'année.

Cours d'eau

Q.—J'ai reçu un avis de trois jours de faire mon cours d'eau, j'ai accompli tous les travaux de façon à ce que l'écoulement des eaux soit facile, le tout conformément au procès verbal. Or, après l'avoir fait examiner par l'officier de la municipalité, celui-ci m'a fait remarquer qu'il n'était pas convenablement fait et m'a signifié un avis d'avoir à refaire mon cours d'eau suivant le plan de l'ingénieur Lafrenay, quelques jours après, il a mis plusieurs hommes à l'œuvre, qui ont refait le cours d'eau suivant le plan Lafrenay, malgré ma défense formelle, en présence de deux témoins. Qui est responsable du coût de ces travaux, moi-même ou l'officier de la municipalité? — (E.D.).

R.—Il s'agit de déterminer si vous avez accompli les travaux de la manière prescrite; veuillez donc référer par exemple au procès verbal. Il va sans dire que si l'officier de la municipalité a fait des travaux inutiles, vous pouvez refuser de payer.

L'article 561 du Code municipal dit que "l'inspecteur municipal peut, sans être autorisé par le conseil, exécuter lui-même ou faire exécuter les travaux requis sur tous chemins, ponts, cours d'eau, ou trottoirs municipaux, situés dans les limites de sa juridiction et qui n'ont pas été accomplis de la manière ou dans le temps prescrit par les personnes obligées à ces travaux".

L'article 562 du même code dit que si l'inspecteur municipal ne peut pas payer, il a le droit de faire exécuter les travaux par lui-même ou par un tiers, et de faire payer le coût de ces travaux par le propriétaire. La corporation est responsable si la personne en défaut ne peut les payer.

Crédit agricole

Q.—Je possède une terre sur laquelle une hypothèque est échue; le taux de l'intérêt est de 7 p.c. l'an. Je désirerais emprunter \$4,000 d'après le plan du crédit agricole, s'il est possible sur une terre de 60 acres, située près de la route Port-Land-Montréal. Pourrais-je obtenir un taux d'intérêt plus bas, en rapport avec les conditions du jour? Pourriez-vous me donner des renseignements sur le Prêt agricole? A quelle adresse? — (B.P.).

R.—Le Prêt agricole est administré conjointement par le gouvernement fédéral et la législature provinciale. Dans l'état actuel des choses, le prêt ne pourrait être consenti sur la terre en question que jusqu'à concurrence de 50 p.c. de sa valeur et de 20 p.c. des améliorations permanentes et assurées qui s'y trouvent. Le gouvernement provincial est autorisé à payer la différence, n'excédant pas un demi (1/2) pour cent, pour cent, entre l'intérêt annuel de cinq (5 p.c.) pour cent et celui chargé par la commission aux cultivateurs de la province sur le capital des prêts à eux faits.

Le gouvernement fédéral a amendé la loi, lors de la dernière session, et autorise les prêts jusqu'à

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de "Bibliothèque de Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. 444-1241).

Domicile: 3469, Ste-Catherine est Téléphone: CHerrier 1452

RAYMOND GODIN
AVOCAT

Suite 512 — Téléphone: LANcaster 1159

10, SAINT-JACQUES OUEST — MONTREAL

Feuilleton du "Bulletin"

La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

que, c'est... Maurice Gervais?

— Lui-même? — répondit Paul Colard d'une voix sourde ou perçait la haine.

Hubert demeurait stupéfait, incrédule encore. Il demanda:

— Vous l'accusez de... ?

Je l'accuse d'avoir favorisé la mystérieuse évasion de Mlle de Distré, quand il a su que vous l'aviez demandée en mariage et afin de l'empêcher de vous épouser. Je l'accuse de l'avoir aidée à se cacher ici même, à Saumur, pendant que sa grand-tante et vous-même la cherchiez partout. Je l'accuse de la voir souvent et de continuer à faire d'elle, figure de soupçon, pour se ménager ce mariage encore si avantageux, au cas où l'autre projet qu'il s'efforce, pendant ce temps, de mener à bien, viendrait à échouer.

— Quel projet?

Paul Colard ricana.

— Permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu naïf, mon lieutenant.

— Non, je ne vous permets pas de me traiter de naïf, riposta vivement le jeune officier.

Cette riposte, et le ton sur lequel Hubert de Limeray l'avait lancée, rappelaient à Paul Colard qu'il agissait plus sagement en ménageant ses expressions. Aussi s'empêcha-t-il de s'excuser.

— Les termes que j'ai employés ont dépassé ma pensée, dit-il, en redevenant obsequieux. Je voulais dire, mon lieutenant, qu'étant vous-même loyal et désintéressé, vous avez peine à comprendre les canailleries des autres.

— Je ne comprends pas, en effet, quel projet vous reprochez à M. Gervais de former tout en se posant comme prétendant près de Mlle de Distré.

— Je lui reproche de chercher, par tous les moyens en son pouvoir, à épouser Mlle Brigitte Gervais.

— Est-ce possible?

— Non, mais c'est ce que vous devez savoir, car vous êtes un peu naïf, mon lieutenant.

— Vous l'accusez de... ?

— Lui-même? — répondit Paul Colard d'une voix sourde ou perçait la haine.

Hubert demeurait stupéfait, incrédule encore. Il demanda:

— Vous l'accusez de... ?

Je l'accuse d'avoir favorisé la mystérieuse évasion de Mlle de Distré, quand il a su que vous l'aviez demandée en mariage et afin de l'empêcher de vous épouser. Je l'accuse de l'avoir aidée à se cacher ici même, à Saumur, pendant que sa grand-tante et vous-même la cherchiez partout. Je l'accuse de la voir souvent et de continuer à faire d'elle, figure de soupçon, pour se ménager ce mariage encore si avantageux, au cas où l'autre projet qu'il s'efforce, pendant ce temps, de mener à bien, viendrait à échouer.

— Quel projet?

Paul Colard ricana.

— Permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu naïf, mon lieutenant.

Saviez-vous que

M. Nicolas Beaudoin a trouvé quatre fraises mûres sur le terrain de l'aéroport, le 21 novembre, à Lac Mégantic. C'est un record pour la saison.

Deux hommes ayant une différence d'âge de 54 ans entre eux sont de joyeux pères. L'un est un homme d'affaires âgé de 68 ans, et l'autre, un jeune homme âgé de 14 ans à peine. Ce dernier a la même âge que sa très jeune femme et l'enfant qui leur est né, une fille, pèse cinq livres et demie et se porte très bien. Il faut être à Fort Worth, Texas, pour trouver pareille paternité!

Il faudra construire un cercueil spécial pour contenir la dépouille mortelle de William-Louis oug, 76 ans, d'Omaha, Nebraska, qui pesait de son vivant 450 livres. Young est décédé samedi dernier à la suite d'une pneumonie. Il a fallu l'aide de six hommes pour transporter le corps chez l'entrepreneur de pompes funèbres. Avant sa maladie, Young prenait de six à sept repas par jour. Avant de se coucher, il mangeait une pinte de crème à la glace et une douzaine de bananes. Voilà un homme de poids!

Les médecins de Kansas City, Etats-Unis, redoublent d'efforts pour diagnostiquer le cas d'une jeune femme de 32 ans, dont le corps, de pouce qu'il était, est devenu rouge clair. Ils ont découvert que la peau se détachait par écailles à la suite de cette transformation. C'est la troisième fois qu'elle va à l'hôpital pour subir des traitements concernant une maladie de peau que les médecins n'ont pas encore réussi à diagnostiquer. Drôle de cas, si l'on peut dire!

L'hon. C.-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique a accordé un congé dans toutes les écoles sous son contrôle, jeudi, le 29 novembre courant, à l'occasion du mariage de Son Altesse le duc de Kent avec la princesse Marina, de Grèce.

Une centaine de buffles canadiens du parc national, en Alberta, ont été abattus lundi pour empêcher le troupeau de trop se développer.

Les lilas sont en fleur, les dandelions poussent et les abeilles butinent dans les environs de Belleville, Ont., tout comme en plein été. Lundi, les citoyens ont même organisé un grand pique-nique. Température estivale tardive!

D'après un travail compilé par le secrétaire du comité provincial consultatif de la Fédération des Chambres de commerce du Canada, les provinces d'Ontario et de Québec, avec 60.6 pour cent de la population totale du Dominion, ont reçu 40 p.c. du total des subsides accordés aux provinces, par le gouvernement fédéral, tandis que les trois provinces de l'Ouest, avec 22 p.c. de la population totale du Dominion, ont reçu 40.7 p.c. Qui expliquera cette différence de traitement?

Après avoir subi une intervention chirurgicale des plus délicates, un gargon de ferme, âgé de 13 ans, d'Edmonton, Alberta, prend tous les jours du mieux. Les médecins lui ont retiré de la cervelle une balle du calibre 22. Le jeune homme a perdu un œil, mais c'est un demi-mal s'il conserve la vie.

On s'attend à ce que 1,000,000 de barils d'huile soient tirés des sources d'huile de Turner Valley, Alberta.

Un millionnaire américain du nom de A. E. Munsell, a donné son entière fortune aux pauvres. Munsell, un gradué de l'Université de Harvard, déclare qu'il trouve du contentement dans la pauvreté. Heureuse philanthropie!

L'on prévoit une réduction de taxes dans le budget fédéral de 1935.

Des policiers, conduits par deux représentants des autorités, sont entrés dans toutes les églises catholiques d'une ville au Mexique et en ont enlevé les statues des saints et les images religieuses, pendant que plusieurs milliers de personnes les regardaient en silence. Un ouvrier se précipita sur l'un des fonctionnaires, un couteau à la main, mais fut bien vite désarmé.

M. l'abbé Edouard Chénard, chancelier du diocèse de Rimouski, a été nommé chanoine par Mgr Courchesne.

— Vous le voyez, mon lieutenant, une pareille duplicité, une manière d'agir aussi cupide et aussi déloyale vous révoltent au point que vous ne pouvez pas y croire. Eh! bien, laissez-moi vous le dire en ami, en ami sincère, en ami devoué, qui, au risque de perdre sa situation, — car M. Gervais se sait, sans doute, très mécontent s'il savait que je me mêle de cette affaire, — a tenu à vous avertir, laissez-moi vous le dire: Gervais est en train de vous jouer un mauvais tour.

— Oh! mon lieutenant, se récria Colard, il me semble qu'en vous rendant le service que je vous rends, je mérite de votre part un peu plus de confiance. Pourquoi voulez-vous me cacher ce que je sais, d'ailleurs, que Mme la comtesse de Distré vous destine à sa petite-nièce, que vous-même, quelques heures avant la disparition mystérieuse de cette jeune fille, avez demandé sa main?

Hubert de Limeray ne pouvait nier ces deux faits. Il se tut. Paul Colard continua:

— Je le répète, Gervais est en train de vous jouer un mauvais tour, et voici pourquoi. M. Gervais est un homme trop sérieux et trop clairvoyant pour donner sa fille à cet intrigant. Mlle Brigitte elle-même est assez intelligente pour percevoir à jour ses tourterelles. Il en résultera qu'évincée, comme d'ailleurs il le mérite, Gervais se rabattra sur Mlle de Distré, près de laquelle il vous suppliantera comme il

a déjà commencé à le faire. Car il a calculé que, s'il ne pouvait arriver à conquérir l'énorme fortune de Gervais, celle de la douairière, dont sa petite-nièce héritera, n'est point négligeable.

Paul Colard s'interrompit pour jeter l'effet qu'avait produit ce qu'il venait de dire. Mais, voyant que le jeune officier demeurait impassible et silencieux, il reprit:

— Que pensez-vous de tout cela, mon lieutenant?

— Je pense, répondit Hubert, que s'il agit ainsi, M. Gervais est un malhonnête homme. Mais je ne suis rien qualifié pour pouvoir m'opposer à ses agissements.

— Je vous demande pardon, mon lieutenant, répliqua Colard, vous me paraissez, au contraire, plus qualifié que n'importe qui pour cette tâche, pour cette nécessaire besogne.

— En quoi?

— Tout d'abord, parce que Mme la comtesse de Distré vous a choisi pour vous confier le bonheur de sa petite-nièce.

— Laissez cela, dit assez sèchement Hubert, qui n'aimait pas que l'on évoquât ce souvenir.

— Ensuite, reprit Paul Colard, parce que vous êtes en très bons termes avec M. Gervais et tout à fait indépendant à son égard.

— Ça, c'est vrai. Qu'en concluez-vous?

— Que vous me semblez tout désigné pour avertir la douairière et M. Gervais de ce qui se passe.

— Le métier de délateur n'est pas mon fait, répondit fièrement le jeune

officier.

— Mais ce n'est pas une délation que je vous propose, c'est, au contraire, un acte chevaleresque, qui consiste à protéger deux jeunes filles, dignes de tous les respects, Mlle de Distré et Mlle Gervais, contre les machinations d'un intrigant.

— Que ne le faites-vous, monsieur, si vous croyez devoir le faire? Vous êtes l'employé de M. Gervais, vous avez sa confiance.

— Justement... c'est extrêmement délicat, essaya d'expliquer Colard, en dissimulant mal son embarras.

— Alors, vous voulez me charger d'une commission dont il vous répugne de vous charger vous-même?

— Cela ne me répugne pas, j'ai peur seulement que l'on n'ajoute pas foi à mes paroles comme on ajoutait foi aux vôtres, mon lieutenant.

— Pourquoi?

— Parce que, vous savez de le dire, je ne suis qu'un modeste employé. Près de Mme la comtesse de Distré, je n'ai aucune espèce d'influence. Elle me considère comme un salarié et un roturier de bas étage. Quant à mon patron, il pourrait croire que j'agis par haine, par jalousie contre mon collègue Gervais. Il pourrait même s'imaginer...

Pour venir en aide aux chômeurs de la Gaspésie, les autorités religieuses et civiles de Gaspé ont fait circuler une requête pour demander au gouvernement provincial d'inciter les compagnies de pulpe, surtout l'International, à accorder des contrats de coupe de bois au cours du prochain hiver.

Des salaires hebdomadaires aussi peu élevés que \$4 à \$5 pour 61 heures de travail ont été payés à des commis de "magasins à chaînes", nous révèle la Commission Stevens. Les gros magasins faisaient bonne chère tandis que les petits employés peinaient terriblement!

Les délégués de 41 Etats, participant à la 18ème convention annuelle de la Fédération Nationale Coopérative des Producteurs de Lait des Etats-Unis, tenue à Syracuse, N.-Y., approuvèrent l'action du Comité Administratif de l'ajustement des Produits de la Ferme, tendant à restreindre "la compétition destructive" dans la distribution du lait en nature et de mandater l'amendement de la législation agricole américaine en vue d'encourager les ventes en coopération de ce produit.

L. P.

Le fromage pour le repas du soir

Le fromage n'est pas un aliment pour une saison particulière, il se mange en tout temps, mais la forte proportion de matière grasse qu'il renferme en fait une nourriture spécialement utile pour les froids lorsque le corps exige un supplément de chaleur. Sa richesse en protéine est aussi une de ses qualités importantes car le fromage fait partie du petit nombre des aliments économiques qui fournissent au corps les substances nécessaires pour la formation des tissus. Pendant les mois qui viennent, la ménagère pourra résoudre la question du repas du soir en préparant des mets au fromage nourrissants et appétissants comme ceux que voici:

Escalope de pommes de terre au fromage

Lavez, épluchez et coupez en tranches très minces des pommes de terre de grosseur moyenne. Beurrez un plat qui va au four et mettez au fond une couche de pommes de terre. Assaisonnez de sel et de poivre, saupoudrez de farine. Recouvrez de fromage râpé. Répétez cette opération jusqu'à ce que le plat soit rempli. Versez suffisamment de lait chaud pour monter jusqu'à égalité de la couche supérieure de pommes de terre. Faites cuire dans un four à feu modéré jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites (environ une heure). Recouvrez pendant la première partie de la cuisson.

Riz espagnol

1 boîte de tomates au 3.
1 tasse de fromage râpé.
1 oignon, finement haché.
1 piment vert haché ou 2 cuillères à soupe de persil haché.
2-3 tasses de riz cru.
Sel et poivre.
Mettez tous les ingrédients ensemble. Faites cuire dans un four à feu modéré (350-375° F.) pendant une heure.

Pain de macaroni

1 1/2 tasse de macaroni cuit.
1 cuillère à thé de jus d'oignon.
1 tasse de miettes de pain molles.
1/2 tasse de fromage râpé.
2 cuillères à soupe de piment vert haché, de piment ou de persil.

2 oeufs.
1 tasse de lait chaud.
Sel et poivre.

Mettez tous les ingrédients ensemble, à l'exception des oeufs et des oeufs et mettez dans un plat beurré qui va au four. Ajoutez lentement le lait chaud aux oeufs battus et versez les autres ingrédients. Placez le plat dans une casserole d'eau chaude et mettez dans un four à feu modéré (350° F.) jusqu'à ce que le mélange soit cuit — environ 40 minutes.

Servez avec une sauce aux tomates ou une sauce chilienne chaude.

Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Exportations de beurre

Les exportations canadiennes de beurre s'élevèrent en octobre à 64,100 livres ayant une valeur de \$14,002 contre 1,763,800 livres et \$331,696 le mois correspondant de 1933. Le grand total des premiers sept mois de l'exercice en cours est de 284,300 livres et \$65,450 au lieu de 3,716,300 livres et \$886,237 la période correspondante de l'exercice précédent.

Ce zèle soudain, que signifie-t-il?

Les journaux de notre siècle ne nous avaient pas accoutumés à les voir faire une publicité intensive aux directives romaines concernant la vie économique et sociale.

L'encyclique *Quadragesimo Anno*, par exemple, qui offre aux peuples civilisés en détresse, un plan complet de restauration sociale chrétienne, est le plus remarquable l'objet d'un boycottage évident par les journaux, qui l'ont publiée une fois, de façon indigeste, et n'y sont pas revenus.

Seuls les journaux catholiques — dont c'est la mission de rappeler constamment et de faire prévaloir "l'enseignement de l'Eglise et qu'on veut faire passer, à cause de cela, pour des feuilles révolutionnaires — ont rappelé, à l'occasion, et par tranches, cette ordonnance nécessaire à un monde gravement malade.

Soudain, au moment où se joue la partie décisive entre le peuple et le trust de l'électricité condamné aux Etats-Unis et accablé en cette province d'une preuve formidable l'Agence Havas câble en Amérique un bout d'article de l'*Osservatore Romano*, organe officiel du Saint-Siège, qui déclare contraires à l'esprit de l'Eglise la nationalisation, la loi ainsi qu'une certaine nationalisation, que le texte de l'*Osservatore* nous permettra de préciser dans une semaine.

Si, un jour, nous apprenions que cette dépêche contenait un simple extrait d'un long article de l'*Osservatore Romano* lancé dans la province de Québec au moment psychologique, par l'organisation de la *National Light Association*, il ne faudrait pas en être surpris. La manœuvre serait bien dans la tradition de ce Trust qui consacre trente millions de piastres par année à sa publicité, ainsi que vient de l'attester M. le Dr Philippe Hamel, la semaine dernière, à Québec, et MM. les membres de la Commission de Washington, avant-hier, dans leur jugement.

Le zèle déployé par nos journaux à répandre cette nouvelle de l'Agence Havas, en en faisant, d'ailleurs, la signification par l'addition de titres surprenants tendancieux, est d'autant plus extravagant que ces quatre petits paragraphes n'apportent aucun complément, aucune précision à l'enseignement de l'Eglise connu ici par tous ceux qui lisent les encycliques et y puisent l'inspiration de leur conduite.

Les lecteurs du *Quadragesimo* sont aussi les lecteurs du *Code Social* de Malines, dans lequel ils lisent l'article suivant:

"84. — La nationalisation, prise dans le sens le plus étendu et appliquée à la totalité ou même à la majorité des entreprises aboutit par la force des choses au collectivisme, condamné par l'encyclique *Reformamur*."

Puis cet autre:

"87. Ces considérations d'intérêt général peuvent imposer au conseiller social des cas particuliers, la gestion publique, nationale, provinciale, municipale."

Les lecteurs de *Quadragesimo Anno* savent combien explicitement Pie XI déclare le catholicisme et le socialisme incompatibles, après quoi, il ajoute:

"Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut sans danger pour le bien public être laissée entre les mains des personnes privées."

A la page précédente, le Pape de la justice sociale avait dit:

"Ceux-là, SURTOUT, méritent d'être condamnés pour leur inertie qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société."

Si les journaux favorables aux trusts dont les exactions sont mises à nu par diverses enquêtes sérieuses voulaient se montrer fidèles à la Voix de Rome, ils attacheraient plus d'importance à ces passages d'encyclique qu'à une dépêche non contrôlée de l'Agence Havas; et surtout, ils n'en clameraient pas le sens de façon aussi peu édifiante.

L'*Action catholique*, 23 novembre 1934.

Eugène L'HEUREUX

La levulose (sucre de fruit), l'un des trois sucres trouvés dans le miel, ne se granule pas, et c'est généralement celui qui prédomine. Les deux autres sucres sont la dextrose (sucre de raisin) et la saccharose (sucre de canne). La dextrose est un sucre qui se granule rapidement. Le miel ne renferme que de très petites quantités de saccharose.

L'«amateurisme»

Depuis la Conquête, alors que pressés par les circonstances, nos jurés de campagne s'instituèrent juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux, les manœuvres des juges des litiges entre leurs paroissiens, l'amateurisme sévit en notre province. Nos paysans avaient, et ils ont souvent encore raison de se fier aux lumières juridiques de leur curé; celui-ci les connaît, les aime, et remplace, avantageusement pour eux,



CERCLE LITTÉRAIRE Les Abeilles SOUS LA DIRECTION DE Grande Soeur

Billet de Grande-Soeur

L'oeuvre des Messes

J'appellais, l'autre jour, votre attention sur notre petite amie défunte, Ninon-Rose, et sollicitais votre aide pour l'oeuvre des messes. Grâce aux réponses généreuses reçues, quatre messes privilégiées seront célébrées pour le repos de l'âme de cette abeille, décédée le vingt-neuf septembre dernier.

Remerciements sincères à vous, abeilles dévouées et généreuses qui savez donner largement et de tout coeur. Merci pour Ninon-Rose, chère âme qui ne manquera d'interceder pour vous au ciel où son influence continuera de s'imposer heureusement, avec une douceur ferme et persévérante, comme elle opérait sur la terre. Merci à Marguerite de la Lande, Constance, Gertrude, Doux Zéphir, Feuille de Hêtre, Thérèse Rieuse, Colibri, Lucette, Pierrot amical, Mimi des Bruyères, Girafée des Alpes, Clémentine de la Frenaye, Monique, Benjamin, Étoile du Nord, C. Surprenant, Démon rose, Fleur des Bois, Petit Pois vert, Angelico, Amorsoso, Fleurdale, Poussière d'or.

PROPAGANDE

Déjà trois mois se sont écoulés depuis que, confiante au bon vouloir de chacun de vous, je sollicitais une propagande active et féconde.

Quelques réponses sont venues immédiatement, prouvant eloquemment un bel attachement au Cercle, par une promptitude qui fut appréciée, je vous l'assure. Merci de tout coeur à leur auteur. D'autres, beaucoup d'autres, ont promis leur concours aussi généreux que possible. Je les remercie aussi, ne doutant nullement de la part d'elles m'apporteront.

Mais, trois mois, cela passe vite, sans doute, mais ne vous ont-elles pas donné le temps de vous occuper de votre part de propagande? Les jours sont bien remplis, je sais. Ce sont les occupations multiples auxquelles il faut bien vaquer, c'est le devoir qui appelle ici, là, c'est le plaisir et bien souvent ce sont des futilités auxquelles il faut bien se donner avec la gaieté charmante d'une belle jeunesse.

Chaque semaine le "Bulletin" vous est parvenu? Vous avez lu la page du Cercle? L'appel sans cesse renouvelé? Vous avez pensé qu'il faudrait bien faire votre part aussi puisque vous êtes membre assidu, puis, le journal replié, vous n'y avez plus repensé...

Puis, les jours passent... Les fêtes vous guettent, là. Plus étroitement encore elles vous prendront, et... le quinze janvier sera là que vous n'aurez encore trouvé le moyen de recruter, au moins, l'abonnement que j'attendais de vous.

Alors, si vous le voulez bien, dès cette semaine vous allez vous y mettre? Aujourd'hui, allez chez vos amis, demandez chez les voisins, et un peu tous les jours ici et là, vous obtiendrez en peu de temps les cinq abonnements vous donnant droit à notre boîte de papier à lettres, très joli, pour correspondance. On pourrait résister à une demande de propagande? Vous seriez peut-être surpris, vous-mêmes des prompts résultats obtenus et très heureuse je serai, moi, de recevoir, éloquent, cette preuve d'attachement dévoué.

Les fêtes sont toutes proches. Déjà vous vous demandez ce que vous offrirez comme cadeau de Noël à vos amis et amies. Avez-vous pensé qu'un abonnement au "Bulletin" serait un cadeau apprécié parce qu'agréable autant qu'utile? Et que ce serait la faire d'une pierre plus d'un coup, puisqu'en plus de l'abonnement, le journal et moi en tireront bénéfice?

Il y a diverses manières de faire une propagande intelligente et fructueuse. Faites lire le "Bulletin", intéressez vos amis au Cercle, invitez-les à venir dîner avec vous. Vous ferez oeuvre utile en facilitant au "Bulletin des Agriculteurs" la tâche d'aider la classe rurale, et à Grande-Soeur, celle de mettre un peu plus de soleil dans plus de coeurs jeunes et ardents comme vous.

Donc à la tâche où tous je vous convie fraternellement comme ici je vous attends et vous reçois.

GRANDE-SOEUR

Fêtons sainte Catherine

Torquettes d'ambre, bonne tire blonde, Longs fils savoureux, miroitants, dorés, Dans nos bouches, votre saveur se fonde Avec les flocons de maïs soufflés!

Bon vin de l'automne au goût d'ambrosie, Qui évoque les riches espaliers, Ta jeune force endort, anesthésie, Les peines, les soucis au coeur liés.

Pommes juteuses, de blanc tachetées, Vous complétez les amas, les trésors, Nécessaires au charme de la veillée Du vingt-cinq, où l'on s'amuse bien fort.

Chansons roulautes, vieilles ritournelles, D'autrefois, du vieux temps, du très vieux temps, Revenez-nous, gais, amoureux, belles, Avec refrains en choeur, redits souvent.

Notre violoncelle, sur les chanterelles, Appuie son archet, vigoureux puis doux, Les sons joyeux de la musique appellent La gaieté dans les soirées de chez nous.

Un remuant et rapide quadrille, Vient égarer les jeunes laborieuses, Accompagnés des brunes et blondes filles Qui jouissent honnêtement, à plein coeur.

Les vœux ont bien leur tour avec leurs dames, Leurs pas sont plus vifs parce que mieux sus Pour un bon menuet, on les réclame: Avec nos aïeux n'ont-ils pas vécu?

Les petits enfants de la maisonnette, N'ont d'eux que pour les boules de maïs Et la délicate tire dorée Qu'on partagera, demain, aux amis.

Sainte Catherine, soyez bénie, Pour toutes nos joies, nos sages plaisirs, En votre anniversaire, sainte amie, Nous vous adressons notre cher désir.

Douce patronne des catherinettes, Des grands philosophes, des érudits, Des petits garçons, des sages fillettes, Aidez-nous à gagner le Paradis.

Qu'elle doit être belle, la Patrie, Aujourd'hui! Tous les anges, tous les saints Chantent vos vertus et les glorifient, Devant le Maître qu'on aime et qu'on craint.

Pardonnez-moi de trop aimer la tire, Le plaisir, la musique et les chansons, Perle d'Alexandrie, ange, martyre,

Pour avoir un beau teint...

Mesdames, vous n'êtes pas sans savoir que c'est la bonne santé qui confère de la fraîcheur au teint, de l'éclat aux yeux et de la vie aux traits. Seriez-vous affligées d'un teint blême, d'yeux ternes, de traits fatigués? Enrichissez votre sang et stimulez votre organisme au moyen des bonnes PILULES ROUGES, toujours efficaces dans les cas de pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles intestinaux, épuisement, etc. (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE); vous ne tarderez pas à constater que votre teint se rafraîchit et que votre apparence s'améliore.

Lorsque je suis sortie du couvent, j'avais travaillé bien fort à mes études la dernière année et j'étais épuisée. J'étais faible, souffrais de douleurs dans le dos et je trouvais à propos de rien. Ma mère me fit prendre des PILULES ROUGES. En peu de temps, j'ai repris mes forces, mon teint devint meilleur, je dormais mieux et j'ai engraisé de 10 livres. Je tiens à recommander les PILULES ROUGES parce que j'en ai eu moi-même de très bons résultats.

(Signé) — ALINE LAPLANTE, Ste-Monique (Nicolet) P.Q.

DECLARE, DEVANT MOI A NICOLET, ce témoin que le 29 septembre 1934, (Signé) — H.-R. DUFRESNE, N.P. C.C.S.

PILULES ROUGES

pour les Femmes pâles et Fatigues.
PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.
Cie Chimique FRANCO Américaine Lte, 1370, rue St-Denis, Montréal.

Ah! donnez-moi le goût de l'oraison.

Soyez ma vigilante tutélaire
Dans tous les temps et dans l'éternité.
En ce jour de votre fête si chère
Ne m'en voulez pas de dire et penser:

Torquettes d'ambre, bonne tire blonde,
Longs fils savoureux, miroitants, dorés,
Dans ma bouche, votre saveur se fonde
Avec les flocons de maïs soufflés.

Mimi PAULETTE

Novembre, 1934.

RAYONS de MIEL

En songe

Dans l'embrasure profonde d'une fenêtre, étendue sur des coussins, Margaita rêvait. Elle venait de lire de vieilles légendes italiennes et le volume qu'elle avait abandonné était tombé près d'elle. Du salon voisin lui venait le son affaibli d'un piano qu'une main souple et légère faisait vibrer. Raphaëlle, la brune jeune fille aux yeux sombres, la sœur aînée de Margaita, savait toucher les âmes par son jeu si pur et parfois un peu tourmenté. Elle passa tout à coup d'un ému d'adagio de Beethoven au charme un peu triste d'un nocturne de Chopin. Margaita, dans son coin, écoutait... et la mélancolique douceur de la musique berçait son rêve... son beau rêve...

Au balcon de fer forgé d'un palais vénitien, elle vit une jeune fille aux admirables cheveux noirs, aux yeux bleus, à la peau mate et un peu rosée. Elle était belle, la signorina Carmelita, la fille de l'un des doges de Venise. Elle était belle, dans cette attitude rêveuse, penchée un peu parmi les fleurs, qui enguirlandaient le balcon. Soudain elle se dressa, car elle entendit une voix grave et douce et elle savait bien que c'était Fabrizio. Elle savait que c'était Fabrizio, le beau gondolier qu'elle aimait. C'est pour elle qu'il chantait, pour elle qu'il passait le jour au palazzo à l'heure où il était l'apercévoir... Et la musique continuait... C'est maintenant le mouvement de la gondole sur l'eau calme, ce sont les douces paroles échangées, Carmelita descend au jardin, elle saute dans la gondole qui s'éloigne doucement dans les heures atténuées du crépuscule. Fabrizio chante son amour, il le chante tendrement à sa bien-aimée. La jolie barque passe devant les fenêtres du palais des Doges, où un homme aux cheveux blancs est accoudé. Carmelita, levant ses yeux, reconnaît son père qui a toujours refusé d'accorder la main de sa fille à un simple gondolier. Et la musique continue... Ce sont des accords pleins d'angoisse et de douleur... Un coup de feu. Fabrizio laisse échapper un cri et tombe en avant aux pieds de sa fiancée...

Et la musique continue... Elle dit la douleur de Carmelita et le remords de son père. Puis, le silence se fait... Margaita sort de sa songerie et se met à pleurer le sort de Fabrizio. Pour se consoler, elle imagine de finir elle-même la légende. Elle fait revenir à la vie le héros aux longs yeux charmeurs et le doge l'accepte enfin...

PETITE ETINGELLE

(Mon Magazine)

Pour le foyer

Aux Abeilles cuisinières. Petit Pois Vert dit:

Gâteau de Noël économique — 1 lb de sucre brun, 1-2 lb. graisse et beurre, 2 tasses de sirop d'érable ou de blé-d'Inde, deux petites cuillerées de cannelle, 2 tasses de lait sûr, 1 cuil. à thé de soda, assez de farine et une cuillerée à thé de poudre à pâte par tasse, pour épaissir, 1 lb. de raisins sans pépin et une lb. de raisins de Corinthe (passés dans la farine, ils se mêlent à tout le gâteau au lieu de tomber au fond), trois oeufs bien battus, cuire trois heures. — Mettre deux ou trois pommes dans le pot de grès où l'on serre ces gâteaux les garde frais.

Sauce au sucre d'érable — 2 tasses d'eau bouillante, 2 tasses de sucre d'érable, 2 c. à soupe de beurre, 2 c. à soupe de corn-starch, 2 c. à soupe de jus de citron. Fondez le sucre d'érable avec l'eau bouillante, ajoutez le beurre et le corn-starch délayé; cuire environ cinq minutes puis ajouter le jus de citron et servir chaud. On peut ajouter, au goût, des noix ou amandes hachées.

CONSEILS

(Encore Petit Pois Vert)

Avez-vous déjà bourré des cousines de veranda avec de la paille de blé-d'Inde? Les enfants les aiment bien.

Aux jeunes mariées — Faites visser des crochets "demi-lune" dans le haut de vos tablettes d'armoire: ils accrocheront les tasses, les petits pots à lait et donnent plus de place. Pour accrocher le linge des enfants, les sacs à bas, le sac à matins, le sac à chaises, ces crochets sont bien meilleurs que les autres.

Les lavettes qui ont une ganse, un grand morceau de toile cirée que l'on place sous le plat à vaisselle, des sous-plats faits avec de vieux chapeaux, de feutre ou de paille, des essuie-plumes, des supports de robe, tout cela aide à notre bonne tenue de maison.

Avez-vous déjà fait des tapis avec des retails d'étoffe comme on fait les couvre-pieds? Piqués au moulin à coudre, sur un sac de toile, ils sont solides et durables.

Quand on fait des tartes qui ont beaucoup de jus, ma voisine me dit de faire des cheminées de papier ciré ou de bouts de macaroni. D'autres mettent une bande de linge blanc saucé dans du lait, tout le tour de la tarte. Un vieux dussus

d'oreiller fait de bonnes bandes à cet usage, on les garde dans un pot de verre et c'est toujours prêt... C'est le temps des tartes aux pommes.

DES FLEURS OU BUTINER

Partout où il y a des fleurs, il y a des papiers pour le coeur.

LACORDAIRE

Les coeurs se donnent ou se reçoivent, nul ne peut dire pourquoi.

TRILBY

Je ne sais si le premier amour est le plus ardent, mais le plus grand, à coup sûr le plus profond, c'est le dernier.

PAUL BOURGET

La séparation, loin de diminuer l'amour maternel et l'amour filial, les ennoblit et les purifie. Elle leur ôte leur égoïsme naturel et les pare de cette beauté immortelle du sacrifice ou la joie et le dévouement se confondent.

H. BORDEAUX

REFLEXIONS

Il y a bien des formules par lesquelles une femme avoue à un homme qu'elle l'aime. "Je vous déteste" est une des plus courantes.

Les femmes très orgueilleuses ne sont jamais jalouses en amour; elles se croient tellement supérieures...

Le malade — Je ne sais pas ce que j'ai; J'ai bon appétit, je mange bien, je dors bien, je... Le médecin (l'interrompant) — Très bien, très bien... nous allons faire disparaître cela et ça va bien aller.

PROGRES MODERNE

Comment se fait-il que j'ai trouvé un morceau de caoutchouc dans ma saucisse?

Cela prouve que l'auto remplace le cheval un peu partout.

COURRIER des ABEILLES

Cornichon d'amour. — Vous êtes la bienvenue comme autrefois et je fais le changement avec plaisir.

Mimi Poulette. — Je le bénis ce bon vent qui vous ramène au cercle! Si vous saviez avec quelle joie j'ai retrouvé en vous une chère abeille fidèle sous les apparences méchantes du silence! Et de tout coeur j'espère et souhaite vous lire fréquente et toujours confiante et aimante, au cours des longues soirées hivernales. — Cécile attend toujours la clientèle à l'arrière du comptoir. La benjamine, Evangéline, est maintenant une grande fille de quinze ans, s'il vous plaît! L'enfance a tout fait de passer à l'adolescence et ce pas rapide nous montre ouvertement combien tourne vite le rouet des années, et tout ce qu'il change! — L'envoie à l'imprimerie aujourd'hui même ce que vous m'envoyez pour sainte Catherine. Je ne sais si on publiera. Les poésies prennent plus d'espace et doivent attendre plus longtemps leur tour. La prochaine fois, envoyez-moi de la prose, voulez-vous? Si vous en avez le loisir, vous me ferez votre part de propagande? Bienvenue toujours au Cercle et comptez sur mon affection toujours accueillante.

Angelico. — Vous donnez largement et combien je vous remercie! Tout sera fait selon vos désirs. — Est-il gentil ce Monsieur du Maroc? Bonne chance, bons jours, bienvenue et souriez tendres et tout plein d'affection fraternelle.

Chaudette Allouez. — Est-ce bien le pseudo mentionné? — Oui, mignonne, je vous accepte de tout coeur au Cercle, vous accorde la place désirée et vous assure de toute l'affection dont vous avez besoin. Revenez.

Amorsoso. — Chère généreuse amie! Merci de tout coeur pour votre offre! Quand me viendra de vous une lettre plus longue? Je l'attends!

Coeur en pleurs. — Heureuse je suis de vous avoir reconfortée, aidée, consolée... Est-ce que réellement ma lettre eût le don de pacifier ce pauvre coeur en pleurs? L'amour a besoin, pour triompher, de luites, de sacrifices, de veiller, de s'oublier. Espérez ferme qu'un jour vos rêves se voient pleinement réalisés et qu'il n'y ait que des larmes de joies dans vos beaux yeux! C'est cela, revenez; vous recevrez toujours votre part de tendresse et d'affection.

Coeur chaud. — Le temps est un ami discret et sûr, un guérisseur de tous les maux du coeur. C'est lui qui fera ce qu'il faut pour votre bonheur; soit que lentement il vous apporte l'oubli pour faire place, en votre coeur, à un autre amour insoupçonné, soit qu'il favorise votre amour présent afin qu'il se réalise un jour. Fiez-vous à lui en étant sage et patiente et ne vous en faites pas outre mesure. En attendant que possible, soyez gais, rieuse et bonne et soyez indépendante avec "lui". Faites-vous d'autres amis pour lesquels vous serez agréable et bonne; alors peut-être désirera-t-il leur place? Bon courage, ma mie, bon espoir et beaucoup de consolations.

Lucette. — Chère bonne amie, va! Que de beaux sentiments vous animent et vous rendent chère à qui vous connaît et vous comprend. Cela m'est bon que vous m'assuriez qu'après de moi, au moins, vous oubliez le mal dont vous souffrez et que vous vous sentiez le coeur à sourire et à... m'aimer. Pour tant donner de mon coeur, j'ai besoin qu'on me donne aussi avec confiance et spontanéité, avec une douceur tendre, indulgente aussi, vous le savez bien. Toute chose qui doit se dépenser graduellement a besoin d'aliments et mon coeur puise dans les vôtres, pour suffire à tout ce qu'on me demande. — Ce que vous me dites au sujet de notre page m'encourage et me va droit au coeur. Je voudrais que tous la lisent comme vous, avec les chers vœux du coeur. — Vous pourriez me faire votre part de propagande en réabonnements, aussi, ce que j'apprécierais, je vous assure. La beauté ne cache pas toujours les plus beaux sentiments, c'est certain. Mais la beauté séduit et compte tant de conquêtes! Si l'on savait la richesse, la grandeur et toute la noblesse qui se dérobent sous une rude écorce, on s'arrêterait bien souvent, avant que la lassitude nous écrase, pour puiser la réconfort, tendresse et soutien. — Certainement, la vie est bonne, il s'agit de la bien comprendre et de l'aimer comme un don précieux de Dieu, la bien vivre et l'auréoler d'un noble idéal et d'un grand dévouement. Confiance toujours, chère Lucette, un grand bonheur vous attend tout près, peut-être, caché dans l'ombre.

Fleur d'amour. — Vous êtes une fine abeille que j'accepte de grand coeur au rucher où je désire qu'elle figure avec bonheur et fréquence. J'ai fait l'envoi des adresses. Vous les avez reçues? Et dites-moi, vous me reviezendrez aimante et confiante?

L'exilé. — Bonjour, nouvel ami, et soyez heureux puisque mon accueil est des plus bienveillants, et que je désire que vous soyez un membre assidu et intéressé. Je souhaite, en vous recevant chez nous, que vous trouviez toute la douceur d'une ambiance enveloppante, réconfortante, bienfaisante et que vous veniez puiser en elle tout ce qui vous manque de douceur, dans votre exil. — Envoyez-moi tout ce que vous voudrez en rayon de miel et bourdonnements, je publierai si vous avez soin de les écrire sur feuillet séparé de votre lettre et au recto seulement. Je vous laisse ma fraternelle affection dans un sourire et je vous prie de compléter sur elle pour vous recevoir et vous... comprendre.

Poussière d'or. — J'aime vous retrouver toujours fidèle et généreuse. Merci de tout coeur et mille fois pour la généreuse obole. Puis-je espérer la joie de bientôt vous relire?

Viens près de moi. — Petite enjouée, va! Ce V est l'initiale du pseudo, mais il y a longtemps que ce correspondant n'est venu, ses apparitions sont rares, voilà pourquoi vous le découvrirez plus difficilement. Je ne puis vous dire son nom, ce n'est pas permis d'être si indiscret à une grande sœur... et puis... je ne le sais pas moi-même. — Ces correspondances avec correspondants européens sont instructives et généralement très gentilles. Je ne puis que les recommander. Vous êtes supposée recevoir une réponse vingt jours après la date de départ de votre lettre. Que les petits oiseaux soient roses ou bleus, peu m'importe la couleur; ce que j'aime c'est leurs gazouillis qui me disent votre coeur, votre gentillesse et tant de choses qui sont du charme jeune et exquis. Envoyez-moi souvent de ces oiseaux gazouilleurs. — J'attends aussi les abonnements promis.

Jouvencau. — J'ai connu cette demoiselle, en effet, mais très peu, ce que je regrette. Qui ne l'aimerait, avec tant de distinction, tant de douceur prenante? J'aimerais savoir où s'exerce son zèle maintenant et son beau talent. Pouvez-vous me renseigner tout à fait? — En vous adressant à la librairie du Dénoué, rue Notre-Dame est, vous obtiendrez sûrement les renseignements désirés. Le froid viendra bien assez tôt, va! pour faire souffrir les malheureux... ne l'appellez pas trop fort, je vous prie. Et quand il sera là et que vous ne compterez plus vos succès au goudret, vous vous souviendrez encore de moi pour me les raconter afin que je vous les acclame, dans le lointain. — Je n'ai pas oublié ce dont vous me parlez et ce dont "il" vous a parlé ce Monsieur. A votre tour, saluez-le pour moi en lui rappelant mon bon souvenir. Ne me demandez pas tant de "pourquoi"... je ne saurais vous répondre. Je ne puis que sourire en vous disant qu'il y a quelque chose de gentil dans ses "amourettes sans amour", mais vous affirme qu'il y a quelque chose d'unique dans une amitié réciproque, franche et désintéressée. Aussi je vous admire et vous remercie pour votre mot de la fin... Il y a très longtemps qu'Amoureux des grands bois n'est venu. Au plaisir.

Fleurdale. — C'est court votre billet, mais c'est gentil et très bon à vous d'être généreuse. Merci de tout coeur.

Un gars de la Marine. — Je n'ai pas de préférences, moi! C'est la nature, le caractère, les sentiments qui animent une personne qui me la font aimer, apprécier. Quant à la beauté plastique, les blondes en fournissent plus de spécimens, peut-être, mais d'autres disent qu'une beauté brune n'a pas d'égal. Qui croire? Mais vous, puisque vous affirmez si gentiment votre faiblesse et je ne puis que vous féliciter de votre choix.

"On dit qu'Amour était blond comme moi" — [me vous]

"El qu'il aimait une brune comme moi" — [me "elle"]

Et les contrastes s'attirent! Voyez, tout vous sourit! Puisse mon souhait vous sourire aussi autant que ma fraternelle affection... Vous êtes un peu... beaucoup moqueur, Monsieur! Merci!

Grande Soeur

Bourdonnements

A NOTER: Chaque Abeille et Bourdon n'a droit dans ces colonnes qu'à la publication de soixante mots par semaine. Les communications doivent être écrites à l'encre, au recto et dans l'ordre habituel. Les correspondants ne devront pas échanger aucune lettre personnelle par l'intermédiaire de la directrice. Ceux qui désirent se créer de nouvelles relations épistolaires devront publier leur adresse dans ces colonnes; nous ne réadresserons de lettres à qui que ce soit et sous aucun prétexte.

Doux zéphir, Angelico, Flore, Jeanne de Chantal, je vous attends bientôt et je vous souris affectueusement.

L'HOMME QUI RIT

Jouvencau. — Vous voulez faire exception? Nenni. L'amour est une règle générale... Ah! ah!

Pâquerette du Témis. — Quelle est cette Pâquerette qui vient d'attirer mon attention? Pour le moment beaucoup de mystères m'entourent et je ne puis vous reconnaître.

Pierrot dans la lune. — Comment, vous vous ennuyez dans la lune? N'avez-vous pas maints sujets de distractions?

Jacasse. — Comme le soleil printanier, venez réchauffer la ruche par vos chauds bourdonnements.

A Tous. — Comme la feuille d'automne, mes affectueux baisers s'envolent vers vous tous.

MISS THE RIEUSE

Viens près de moi. — Je vais vers vous, mais il faudra m'apprendre à me dire de douces choses... Entendu?

Princesse Inconnue. — Sur vos ordres, je descends de la lune, j'entre au rucher et que vois-je? Une multitude d'actives petites abeilles qui butinent gaiement et dans l'ensemble, mes yeux s'arrêtent sur une "Princesse Inconnue". Me sera-t-il permis de lui baiser la main? Si oui, Pierrot retournera tout joyeux dans son coin solitaire.

Pâquerette du Témis. — Des mots doux et doux au "clair de lune" par une Pâquerette sont de nature à plaire à tous les amoureux. Cependant Pierrot n'est pas encore ensorcelé par ce petit dieu malin! Le deviendra-t-il?

L'homme qui rit. — Un homme qui rit, l'autre qui pleure... Voilà ce qu'est la vie! Tout de même c'est triste! L'invité le plus malheureux (l'autre ne sera pas exclu!) à venir visiter un

Pierrot dans la lune

Comtesse blanche. — Avez-vous jamais fait la rencontre d'un conte qui vous raconta un conte?

Aux bourdons. — Ne pensez-vous pas que si le rucher est désert, c'est parce que les bourdons s'en éloignent? Je parie que les abeilles seules ne peuvent entretenir sa vie pendant plus de deux mois, après quoi force nous sera de chanter le De Profundis sur la tombe de chacune des abeilles. Le miel d'abeilles pur n'est pas une nourriture complète, parce qu'il leur dépourvu de certaines vitamines qui se rencontrent dans le miel de bourdons. Le mélange des deux fera un aliment complet très recherché... des abeilles. Allons... retournons au rucher.

RENE de la LANDE

Sentinelles. — La tendresse adoucit de moitié le souci. Sans amis, qui aimerait vivre?

A tous. — Qui me nommera les dix mots de la langue française qui sont les plus beaux au point de vue lyrique? Ma liste: Dieu, amour, gloire, paix, joie, espérance, lumière, alouette, oiseau, fleur.

PIERROT AMICAL

A tous les anciens et à toutes les anciennes. — Devinez-vous qui je suis?

Par. — Vous retrouverais-je sous le même pseudo?

Pierrot dans la lune. — N'avez-vous pas froid à cette époque, être là, si haut juché?

René de la Lande. — Un amical sourire et je vous offre toute mon affection dans un câlin bonjour.

Benjamine. — Vous me paraissez bien jeune; est-ce vrai ou bien si votre pseudonyme veut vous dissimuler? Dans tous les cas mille caresses de la sœur.

PAMELA

Pierrot dans la lune. — Vous êtes encore dans la lune, vous! De là-haut, voyez-vous où se cache ma Pierrette? Allons si vous le savez, dites-le-moi... Entre Pierrots, protégés-nous... A bientôt, l'ami!

Silvianne. — A qui je rêve?... Mais Silvianne, je rêve à de bien beaux chocs et parfois aussi à beaux yeux changeants de Silvianne! N'avez-vous jamais songé à cela... ou bien voulez-vous me le faire avouer, petite enjouée! Amities, ma belle amie...

Démon rose. — Vous arrivez de l'enfer, et moi je descends presque du ciel puisque je sors de la lune!... Vous voyez bien que nous ne pourrions pas nous accorder... Tout de même essayons, voulez-vous?

L'homme qui rit. — Et pourquoi riez-vous?

PIERROT ROI

Pierrot amical. — Les démons noirs sont à craindre mais pas les roses, je vous assure! Le petit rose du rucher n'aurait que des caresses pour l'amical Pierrot.

Brise des nuils. — Venez vous jouer sur mes ailes et je vous dirai un secret.

Fée des bruyères. — Cherchez bien, fée jolie! Je suis sûr que vous trouverez un "Tit fou" caché dans vos bruyères.

Thérèse rieuse. — J'aime toutes les Thérèses et à la petite rieuse l'envoie un baiser.

DEMON ROSE

Grande Soeur

Jeanne du Vallon. — Je doute fort que vous me reconnaissiez car depuis longtemps, je vole dans vos parages et vous ne semblez pas me connaître.

Jacasse. — Vous êtes bien gentil de jaccasser pour moi, je vous en remercie beaucoup et vous laissez ma meilleure pensée.

Bébè de Vingt ans. — Un bon bec en "pincettes" au gentil, mais aussi... grand bébé.

BRUNE HIRONDELLE

Aurore printanière. — Viendrez-vous bourdonner avec moi?

Pierrot dans la lune. — Comment chérissiez-vous la lune, petit Pierrot?

René de la Lande. — On dit que vous avez beaucoup d'amies dans notre "lande". En accepteriez-vous une nouvelle?

L'homme qui pleure. — Sêchez vos pleurs et acceptez une petite abeille pour vous consoler.

L'ange du bonheur. — Cher Ange, vous qui êtes toujours près de Dieu, demandez-lui un peu de bonheur et venez me le faire goûter.

L'enquête sur l'électricité à Rimouski a porté sur la "Compagnie de pouvoir du Bas St-Laurent"

Le maire de Rimouski, le docteur L.-J. Moreault, qui est aussi député du comté, se prononce en faveur de la municipalisation des services électriques — Des représentants d'autres municipalités de la région, dont M. Louis Rioux, secrétaire de la ville des Trois-Pistoles, prennent la même attitude

La compagnie n'est pas défavorable à la municipalisation, pourvu que la génération et la transmission de l'électricité lui soient laissées

Rimouski, 27. — (De notre envoyé spécial). — La Commission de l'électricité que préside M. Ernest Lapointe, a siégé ici, toute la journée d'hier. Son enquête a porté sur la *Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent* dont le territoire couvre une partie du comté de Témiscouata, le comté de Rimouski, la vallée de la Matapédia et s'étend jusqu'en dehors de la province de Québec, dans la ville de Campbellton, au Nouveau-Brunswick.

Les séances de la Commission avaient attiré une foule nombreuse au Palais de justice de Rimouski. Dans la vaste salle d'audience, non seulement toutes les banquettes étaient occupées, mais au delà d'une centaine de personnes sont restées debout, tout au long des deux séances, matinée et après-midi. L'enquête Lapointe suscitait évidemment plus d'intérêt à Québec ainsi qu'en province que dans la métropole.

Le maire de Rimouski, le Dr L.-J. Moreault, qui est aussi député provincial du comté, s'est franchement prononcé en faveur de la municipalisation des services électriques. Des citoyens d'autres municipalités de la région, notamment le secrétaire de la ville des Trois-Pistoles, M. Louis Rioux, ont fait la même chose.

Un des représentants de la compagnie, M. Paul-Emile Gagnon, a dit que la compagnie n'était pas défavorable à la municipalisation de l'électricité, pourvu que la génération et que la transmission soient laissées à la compagnie.

Un autre représentant de la compagnie, M. Adéodat Lavoie, dit que celle-ci, tout en encourageant l'électrification rurale, s'est rendu compte que la population des campagnes de cette région n'y est pas favorable.

Du témoignage du maire, le ressort aussi que la situation financière de la compagnie n'est pas brillante. La compagnie espère voir luire bientôt des jours meilleurs. Nous résumons les témoignages de la journée.

Le Dr L.-J. Moreault

Tout le monde est d'accord sur un point, dit-il, c'est que nous payons l'électricité exorbitamment cher. La compagnie elle-même admet que ses tarifs sont exorbitants. L'électricité coûte cher aux Rimouskiens qui se rendent pourtant compte que l'électricité n'est pas aujourd'hui un luxe mais une nécessité. Pour qu'une ville et qu'une région progressent, il est indispensable que l'électricité, pour toutes fins, même aux fins rurales, soit distribuée à bas prix. L'électrification rurale peut être un grand facteur de la prospérité agricole.

Nous subissons des taxes excessives depuis douze ans, depuis 1922, dit M. Moreault. Pendant les années de prospérité, le consommateur ne s'est pas trop plaint. Le travail était bien rémunéré, les produits agricoles se vendaient bien. Les circonstances ne sont plus les mêmes. Tout a baissé de prix, mais non pas l'électricité.

L'histoire des services de l'électricité à Rimouski remonte à 1905, alors que la municipalité octroyait un privilège exclusif, d'une durée de 25 ans, au *Credit Municipal Canadien*, pour les services électriques, à la condition que ces services fussent de premier ordre.

Cette compagnie a abusé, pendant près de vingt ans, de cette concession, en donnant un mauvais service d'éclairage et en privant volontairement l'industrie de la force motrice nécessaire à son progrès. En 1919, la ville porta sa cause devant la Commission des services publics, mais sans obtenir satisfaction.

De 1925 à 1930, la ville avait le droit de mettre fin à ses ennuis en acquérant la propriété de la compagnie, la valeur réelle de l'entreprise devant être déterminée par arbitrage. La ville fut frustrée en 1923 des avantages de cette clause du contrat par le transfert de la franchise à une autre entreprise, la *Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent*, qui acheta à un prix excessif de \$150,000, tout l'actif du *Credit Municipal Canadien*.

Cette nouvelle compagnie, qui exploitait déjà une usine hydroélectrique à Price, dans le comté de Malane, s'empressa de démantibuler l'usine qu'elle venait d'acquérir aux portes de la ville de Rimouski pour relayer le service à son usine de Price et mettre ainsi la ville dans l'impossibilité, jusqu'à l'expiration de la concession, de municipaliser l'électricité.

La ville de Rimouski est forcément restée tributaire, depuis 1930, d'une compagnie surcapitalisée, dont les tarifs pour l'éclairage sont excessifs, tandis que ses tarifs pour la force motrice ne sont pas de nature à attirer mais à éloigner l'industrie.

Sous l'ancien régime, le tarif pour l'éclairage était de 15 cents le kWh. Il a été abaissé par la nouvelle compagnie à 11 cents moins 10% pour prompt paiement, ce qui veut dire un prix net de 10 cents le kWh. Ce prix de 10 cents est encore trop élevé.

M. Moreault donne lecture d'une lettre d'un industriel rimouskois, M. Albert Sirois. Celui-ci a été forcé d'abandonner l'électricité comme force motrice pour sa fabrique de portes et châssis et de substituer un moteur à essence à son moteur électrique. C'est en février

diminution de 10 cents de la taxe foncière.

M. Moreault note encore que l'électricité de Métiis est transmise jusqu'à Campbellton et distribuée dans cette ville, distante de 120 milles, au prix de 2 cents le kWh. Rimouski n'est qu'à 30 milles de l'usine et l'électricité lui est distribuée au prix de 10 cents le kWh. Cette différence ne peut se justifier.

M. Moreault dit que la *Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent* est contrôlée par des capitalistes des États-Unis et que ce sont ceux-ci qui refusent d'abaisser leurs tarifs dans notre province.

La municipalisation est possible. Des citoyens y sont opposés. Qu'ils se rassurent cependant car la municipalisation devra d'abord être autorisée par un vote des électeurs tout comme la chose s'est faite à St-Hyacinthe.

La charte de la ville devrait être modifiée de façon à ce que celle-ci puisse générer de l'électricité en dehors de son territoire. Rimouski devrait encore avoir le droit de distribuer de l'électricité dans les municipalités voisines, urbaines et rurales.

Le Dr Moreault espère cependant qu'une entente sera possible avec la compagnie. Celle-ci, de son propre aveu, ne distribue pas le tiers de l'énergie qu'elle génère. Quelle abaisse ses tarifs et la consommation augmentera. C'est d'ailleurs pour la compagnie un avantage de ne pas payer de taxes (25 lampes) et pour trois petits moteurs de 1-4 de force. Le tarif qui lui est appliqué est de 10 cents le kWh. Si les prix étaient plus bas il pourrait avoir d'autres machines sur sa terre. Actuellement, il ne se sert de la force motrice que pour le pompage de l'eau.

Un cultivateur

M. Alfred Dubé, cultivateur de Beauséjour, près de Rimouski, dit qu'il lui en coûte de \$60 à \$70 par année pour l'éclairage de sa maison et de ses bûchers (25 lampes) et pour trois petits moteurs de 1-4 de force. Le tarif qui lui est appliqué est de 10 cents le kWh. Si les prix étaient plus bas il pourrait avoir d'autres machines sur sa terre. Actuellement, il ne se sert de la force motrice que pour le pompage de l'eau.

En réponse à une question de M. Ernest Lapointe, le Dr Moreault dit que la ville n'a pas actuellement de contrat avec la compagnie. Le contrat est expiré.

La petite industrie

Trois petits industriels de Saint-Paul de la Croix, Co. de Témiscouata, MM. Eugène Mignault, menuisier, et Omer Lepage, menuisier, se plaignent de ne pouvoir plus être abonnés aux services électriques de la *Cie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent* dont les tarifs ne leur sont plus accessibles. Autrement l'électricité leur était fournie par une autre compagnie qui a vendu son pouvoir sur la rivière Trois-Pistoles, à la *Cie du Pouvoir*. Celle-ci exigerait d'abord un prix fixe de \$25 par H.P., plus 2 cents le kWh, pour commencer.

M. Desmeules explique qu'il en est revenu au moteur à essence. Si l'électricité lui était offerte à prix raisonnable, il préférerait l'électricité.

La ville des Trois-Pistoles

C'est le secrétaire, M. Louis Rioux, qui soumet le cas de cette ville. Il rappelle que c'est le président de l'enquête, M. Ernest Lapointe, qui a demandé que les Trois-Pistoles soient érigées en ville. Les citoyens se proposaient deux buts: organiser l'acqueduc municipal ainsi que les services municipaux de l'électricité. L'acqueduc a été organisé à la satisfaction de tous les intéressés. Le travail a pris deux ans. Quand le conseil voulut s'occuper de la municipalisation de l'électricité, M. Tobin, de Beauséjour, avait pris les devants, ayant obtenu un contrat pour la fourniture de l'électricité pendant une période de trente ans. Puis un beau jour, en plein hiver, les gens des Trois-Pistoles virent arriver des poteaux, des moteurs Diesel. Le conseil de s'assembler en hâte. On décide de demander un bref d'injonction. A la Rivière-du-Loup, le juge Belleau refuse de l'accorder, disant qu'un bref d'injonction ne peut être émis que pour une affaire d'importance. Sa Seigneurie dit aux gens des Trois-Pistoles de venir soumettre leur cause au mérito, le mois suivant. Un mois après, les poteaux étaient fichés en terre, les fils posés, les moteurs installés. La ville gagne sa cause contre la compagnie improvisée. Mais une cinquantaine de contribuables avaient déjà l'électricité chez eux. Ils demandent que le service soit continué. La ville achète la compagnie, pour \$15,000. Comme elle n'était pas préparée à administrer une entreprise électrique, celle-ci périt. La ville cède son entreprise presque tout de suite à la *Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent*, pour \$11,500, exactement la balance qu'elle devait sur le prix d'achat de \$15,000. Puis un contrat est signé, pour dix ans, par la ville et par la compagnie. Celle-ci fournit l'électricité aux Trois-Pistoles, au prix de 11 cents le kWh, moins 10 p.c. Un prix minimum est fixé à 81 mensuellement.

La ville des Trois-Pistoles, malgré sa première expérience malheureuse, veut encore municipaliser l'électricité. Dans son voisinage immédiat, à 4 ou 5 milles de la ville, la rivière des Trois-Pistoles saute trois fois. L'un de ces poteaux, d'un potentiel de 350 H.P., est à vendre. Il suffirait aux besoins de la ville. Celle-ci considère qu'en s'organisant comme il faut elle ferait de l'électricité municipalisée un aussi grand succès que de l'acqueduc municipal.

D'après sa charte, la ville des Trois-Pistoles a le droit de générer de l'électricité en dehors de son territoire.

C'est grâce à M. Bouchard qui elle possède encore ces droits qu'on voulait lui enlever à Québec.

Dans la Matapédia

M. Ferdinand Paradis, industriel du Lac-au-Saumon, dit que les tarifs électriques dans la vallée de la Matapédia sont les mêmes qu'à Rimouski. Il n'y a pas de perspectives de réduction et la compagnie manifeste pas l'intention d'enlever les tarifs.

Le capital de la compagnie a été bien employé. L'aménagement s'est fait à un tiers en bas du coût moyen par mille au Canada. A Beauséjour, le coût moyen de l'aménagement par H.P. est de \$120 et M. Sweeney trouve que c'est exceptionnel. Le coût moyen du H.P. à la rivière Métiis est de \$81. Ca n'est donc pas un coût extravagant.

Les revenus de la compagnie sont cependant insuffisants. Le revenu brut moyen n'est que de 10,55 p.c. M. Brillant cite les chiffres des déficits des six dernières années. Il ajoute que l'an dernier, la compagnie n'a pas réalisé suffisamment de bénéfices pour rencontrer les intérêts sur ses obligations de première hypothèque, \$651,100, non

C'est pourquoi le gouvernement provincial devrait encourager le plus possible la municipalisation. A la dernière session, cependant, on a empêché que des municipalités voisines puissent s'entendre pour la génération et la distribution de l'énergie, qu'une municipalité soit autorisée à vendre de l'électricité à une paroisse.

M. Paradis est d'avis que la Commission des services publics ne devrait pas intervenir pour fixer les tarifs dans le cas d'une entreprise municipale nouvellement établie.

Un autre citoyen de Matapédia, M. le notaire Philippe Cossette, de Gaspésie, demande la suppression du loyer mensuel de 25 cents pour le compteur, parce qu'il ne convient pas qu'un marchand fasse payer l'usage de sa balance; l'abonnement du minimum mensuel, est actuellement de \$1,50. Lui aussi est en faveur de la municipalisation. Deux ou trois paroisses matapédiennes pourraient s'entendre pour aménager des poteaux sur la rivière Gaspésie ainsi que sur la rivière Assiatouagan.

M. Jules Brillant

C'est ensuite au tour des représentants de la compagnie de se faire entendre. D'abord, M. Jules Brillant, vice-président et gérant général, le président, M. Bradley, étant un citoyen des États-Unis; ensuite M. Paul-Emile Gagnon, avocat, et M. Adéodat Lavoie, l'un des hauts fonctionnaires de la compagnie.

M. Brillant énumère les entreprises que la *Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent* a absorbées: le *Credit Municipal Canadien*, desservant Rimouski, le *Sacré-Coeur* et le *Bie*; la *Compagnie Rouleau, Ltee*, desservant Mont-Joli; la *Compagnie de St-Uric de Rivière-Blanche*; la *Compagnie Electrique d'Amqui*, desservant Amqui, Sayabec, Val-Brillant, Lac-au-Saumon et Saint-Léon; le Grand; le service municipal des Trois-Pistoles; la *Compagnie Electrique de Cabano*.

Le tarif de ces diverses entreprises était de 15 cents pour l'éclairage domestique, avec 10 pour cent d'escompte. Aucune de ces entreprises ne pouvait fournir de force motrice à l'industrie.

A propos de l'achat du *Credit Municipal*, au prix de \$150,000, M. Brillant s'étonne qu'on fasse des reproches à la *Compagnie du Pouvoir*. Celle-ci a tenu le conseil au courant de ses négociations. Des lettres ont été adressées au conseil municipal de Rimouski à ce sujet. Le conseil était devenu d'intérêt sur cette affaire le partenaire silencieux, pour ainsi dire, de la compagnie. Celle-ci a d'ailleurs conclu cette transaction pour l'avantage du public.

M. Brillant remarque que le territoire desservi par la *Compagnie du Pouvoir* est très vaste et peu peuplé. En tenant compte de tout, les tarifs de cette compagnie sont aussi avantageux que ceux de la *Montreal L. H. & P.* ou de la *Shawinigan*. Le seul pouvoir aménagé de la rivière Rimouski appartient à la compagnie *Price Bros*. Pour que le potentiel de la rivière Rimouski soit augmenté de façon permanente, il faudrait entreprendre des travaux d'immense envergure et de régularisation des eaux dans le haut de la rivière, au coût approximatif de \$1,000,000.

La *Compagnie du Pouvoir*, sur la rivière Métiis, génère 9,600 H.P. Ses lignes de transmissions sont de 187 milles et ses lignes de distribution de 253 milles. Le territoire desservi est de 2,600 milles carrés. Cette région est essentiellement agricole, mais l'agriculture y est une industrie familiale plutôt qu'une entreprise commerciale. L'éloignement des grands marchés fait que cette région ne sera jamais aussi riche que d'autres. Les cultivateurs ne gagnent que peu d'argent liquide et ne peuvent par conséquent acheter beaucoup d'outillage mécanique. Forcément, ils ne seront jamais de grands consommateurs d'électricité. Ces gens pratiquent une vie simple: le théâtre, les hôtels, les restaurants sont peu achalandés durant la soirée. On se couche de bonne heure, généralement avant 9 heures, ce qui restreint encore la consommation de l'électricité.

Une grande partie de cette population est employée dans les chantiers forestiers, où les salaires sont minimes et même très minimes depuis quelques années. Les bûcherons touchaient \$15 par mois et les ouvriers en construction \$1 par jour. Le commerce se ressent de ces conditions particulières. Les magasins ferment tôt et éclairaient leurs vitrines le moins possible.

Les grandes industries n'emploient pratiquement pas d'énergie ou la produisent tant pour elles-mêmes que pour leurs employés réguliers. Quant aux petites industries, elles sont saisonnières et ne fonctionnent guère que pendant six mois chaque année.

Ce sont là autant de circonstances qui contribuent à restreindre les revenus de la *Compagnie du Pouvoir*.

M. Brillant affirme que le capital de l'entreprise n'est pas disproportionné à la valeur de ses propriétés. La compagnie a toujours mis ses livres à la disposition du conseil municipal de Rimouski et de autres conseils municipaux.

Yu les risques encourus, l'organisation de l'entreprise a pu être maintenue à l'origine; le prix de certains achats a pu être élevé, mais le service, par la suite, a obtenu un sérieux succès et une diminution immédiate des tarifs.

Le capital de la compagnie a été bien employé. L'aménagement s'est fait à un tiers en bas du coût moyen par mille au Canada. A Beauséjour, le coût moyen de l'aménagement par H.P. est de \$120 et M. Sweeney trouve que c'est exceptionnel. Le coût moyen du H.P. à la rivière Métiis est de \$81. Ca n'est donc pas un coût extravagant.

Les revenus de la compagnie sont cependant insuffisants. Le revenu brut moyen n'est que de 10,55 p.c. M. Brillant cite les chiffres des déficits des six dernières années. Il ajoute que l'an dernier, la compagnie n'a pas réalisé suffisamment de bénéfices pour rencontrer les intérêts sur ses obligations de première hypothèque, \$651,100, non

Malgré ces revers financiers, la compagnie conserve l'espoir de voir luire des jours meilleurs et a fait de son mieux pour encourager l'électrification rurale et le progrès industriel. En 1929 et en 1930, elle a, par exemple, fait distribuer aux cultivateurs des prospectus traitant de l'utilisation de l'électricité dans une exploitation agricole.

La compagnie a fait son possible pour réduire ses tarifs, dans le but d'augmenter la consommation. Elle n'a pas atteint son but. M. Brillant cite quelques statistiques. Il examine ceux, cas particuliers des consommateurs qui sont venus se plaindre devant la commission. Il leur oppose d'autres cas particuliers, de Me Gagnon et de Me Casgrain, avocats de Rimouski, de MM. Caron et Gauvin, hôteliers, qui ne paient que 4 ou 5 cents le kWh, parce que leur consommation est assez considérable.

On cite le cas de la ville de Campbellton. La compagnie, qui avait un surplus d'électricité dans la province de Québec, a accepté un contrat pour la vente en gros d'un bloc considérable d'énergie, afin de permettre la construction d'une ligne de transmission dans toute la vallée de la Matapédia. Ce contrat a été utilisé comme garantie au capital prélevé pour cette construction. La ville de Campbellton dépense plus d'électricité que tout le reste du territoire desservi par la *Compagnie du Pouvoir*. Elle a une charge constante de 24 heures par jour, en comparaison d'une charge qui se limite pratiquement à l'éclairage dans la province de Québec. Ceux qui ont mis de l'argent dans l'entreprise n'ont-ils pas le droit d'attendre un revenu raisonnable sur leur placement? Just à présent ce capital n'a bénéficié que ceux qui jouissent du service, sans aucun retour à ceux qui ont fourni les fonds.

M. Brillant dit que le problème de sa compagnie est en somme un problème social. Il faudrait relever les salaires de la région rimouskoise et des régions avoisinantes. Quelqu'un qui ne gagne qu'un dollar par jour ne peut en dépenser davantage.

Un des commissaires, M. MacDonald, veut savoir qui défient les obligations de la compagnie.

M. Brillant: Les banques et le public.

M. MacDonald: Cela représente obligations et billets, une forte capitalisation.

M. Brillant: Nous avons emprunté selon les besoins de l'entreprise.

M. MacDonald: Quand vous dites que votre capital n'a rien rapporté, vous n'entendez pas les intérêts sur vos obligations?

M. Brillant: L'an passé, la compagnie n'a pas eu assez de bénéfices pour rencontrer les intérêts sur ses obligations et sur ses billets.

M. Lapointe: Quelle relation y a-t-il entre votre compagnie et la Compagnie de distribution du Témiscouata?

M. Brillant: La Compagnie du Témiscouata avait été organisée, au coût de \$150,000, pour la distribution de l'électricité dans trois paroisses. Elle a fait de mauvaises affaires et notre compagnie s'est chargée de son administration.

M. Lapointe: L'an passé, de \$150,000 pour trois paroisses? Et l'argent venait principalement des trois paroisses en question? — Oui.

M. Lapointe: Et ces gens ne reverront jamais la couleur de leur argent? — Malheureusement, non. Cette compagnie est en liquidation et nous en avons accepté l'administration.

Me Paul-Emile Gagnon

La *Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent*, dit-il, admet bien sincèrement que le coût de l'électricité est onéreux à Rimouski, mais elle ajoute que ce prix n'est pas trop cher. L'ont-ils tant compté des circonstances particulières à cette région, vaste comme le territoire de la *Southern Canada Power*, mais peu densément peuplée.

L'électricité n'est pas une marchandise, mais un service. L'abonné ne s'éclaira pas la nuit, mais si, par hasard, il a besoin alors de la lumière, il tient à ce que le courant électrique soit à sa disposition, quand il en a besoin. Dans la région de la Compagnie du Pouvoir, l'abonné ne tient pas généralement à augmenter sa consommation. Il veut des tarifs plus bas pour le peu qu'il consomme. Ce sont des abonnés qui vivraient dans la vallée du Tennessee. Mais avec de tels abonnés, la *Compagnie du Pouvoir* devrait s'en aller dans la vallée de Josephat.

La capitalisation de la compagnie importe peu, puisque même les charges fixes ne peuvent être rencontrées. La compagnie n'a de capital engagé par H.P. que \$254. Ca n'est pas exorbitant, étant donné les circonstances.

Il n'existe qu'une façon de connaître la valeur réelle de l'entreprise, c'est d'entreprendre d'abord l'inventaire de sa valeur physique, puis d'évaluer ensuite diverses autres choses, notamment le coût de l'organisation, etc.

Le maire Moreault a dit que les plaintes contre la compagnie ont été occasionnées par la crise. La compagnie elle-même a souffert de la crise.

Le maire a encore parlé de municipalisation conjointe par plusieurs municipalités groupées. Si l'on veut la municipalisation par régions (pour exclure celle de Rimouski, celle de Matapédia, etc.) pour la distribution seulement, en laissant à la *Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent* la génération et la transmission, celle-ci serait prête à vendre l'électricité en gros à des prix raisonnables.

Mais si l'on veut municipaliser, que l'on n'oublie pas que l'on a permis au capital privé de s'introduire dans l'industrie. Il peut y avoir expropriation mais non confiscation et dans le cas d'expropriation, il faudra rémunérer le capital privé, en tenant compte de ce fait que dans une entreprise privée, il n'y a de dividendes que s'il y a des profits. C'est le risque qui justifie le gain.

Me Gagnon prétend que la municipalisation n'a été un succès ni à la ville de St-Léon ni à Campbellton. Dans ces deux villes, la taxe foncière est plus élevée qu'à Rimouski.

Il y a eu des abus du capital en certains lieux. Mais les abus n'ont pas été le fait des seules entreprises électriques non plus que des seules compagnies. Des individus ont commis aussi des abus. Pour faire cesser les abus, faut-il substituer l'Etat à la propriété privée

qui se fonde pourtant sur le droit naturel? Des remèdes trop radicaux, des réactions trop violentes sont à éviter. Il vaut mieux s'en tenir à une juste mesure.

Ceux qui préchent la municipalisation croient-ils vraiment que l'Etat pourra mieux administrer qu'il n'a contrôlé dans le passé les services publics? Que l'opinion publique force donc les gouvernements à mieux accomplir leur devoir. C'est le meilleur moyen d'améliorer les choses.

On a blâmé la Commission des services publics. A part les représentants des compagnies, s'est-il trouvé bien des gens pour examiner la loi qui la régit, qui détermine et fixe ses pouvoirs?

L'électrification rurale

M. Adéodat Lavoie, l'un des hauts fonctionnaires de la *Compagnie du Pouvoir du Bas Saint-Laurent*, prétend que celle-ci a toujours encouragé l'électrification rurale. A l'heure qu'il est, la compagnie possède 161,38 milles de lignes rurales, desservant 449 abonnés, soit une moyenne de 2,7 abonnés par mille de ligne, sans exiger, comme le fait l'*Hydro* d'Ontario, des contrats pour au moins 15 kws ou 20 H.P. par mille avant qu'une ligne primaire rurale ne soit autorisée.

La consommation annuelle pour tout le réseau rural de la compagnie, éclairage et force motrice, n'est que de 5882 kWh, rapportant \$765,96, soit \$1,70 par an et par abonné.

En 1927, la compagnie construisait une ligne de 7 milles 3-4, entre Saint-Simon et Trois-Pistoles, où vivait sur la route nationale 62 cultivateurs à l'aise. La compagnie leur a offert le courant gratuitement, de janvier à novembre 1928, à la condition qu'ils fissent leur installation sans plus tarder. De longs termes de crédit furent offerts à ceux qui confieraient leurs travaux d'installation à la compagnie. Il n'y eut que deux clients la première année et deux autres, l'année suivante. A date, il n'y a encore que 19 clients.

Le président de l'U. C. C. prétend que si la compagnie n'a pas plus de clients ruraux c'est à cause de ses tarifs élevés. Comment se fait-il que l'U. C. C. n'ait que 12 ou 13 mille membres, alors que son président prétend qu'elle devrait en avoir 100,000? Il y a là une résistance à sa son importance comme fait. Une des causes de cette résistance, c'est le manque de moyens. D'ailleurs, la culture familiale, préconisée chez nous, ne permet pas au cultivateur de dépenser pour l'électricité plus qu'il n'a fait jusqu'ici. Nos cultivateurs n'éprouvent pas non plus un besoin si pressant d'électricité puisque 64 p. c. des clients ruraux ne dépensent pas les kWh du minimum mensuel. Nos cultivateurs, affirme M. Lavoie, n'éprouvent pas le désir d'électrifier leurs exploitations.

On a tenté de faire une question sociale de celle de l'électricité. Elle peut l'être, mais on doit alors la traiter avec circonspection.

La semaine sociale de Rimouski a préconisé la culture familiale. C'est la seule qui convienne dans nos régions. Allons-nous détruire cette belle entreprise en méconnaissant, à l'électricité ou autrement, les exploitations agricoles? Ne l'a-t-on pas trop fait dans le passé? On a même parlé de l'utilisation du rayon ultra-violet à la campagne: l'exploitation agricole doit-elle être assimilée à un laboratoire de chimie, à une usine? Si tous les travaux agricoles doivent se faire à la machine, que deviendra la culture familiale?

On prêche la colonisation comme moyen de salut pour la province. Or, les meilleurs colons sont, paraît-il, les fils de cultivateurs, parce qu'ils sont habitués à se débrouiller avec des moyens souvent rudimentaires. Que feront-ils sur une terre où tout se faisait à la machine électrique? Que feront-ils quand ils n'auront plus qu'une hache à manier? On ne saurait faire de vrais colons avec de tels jeunes gens.

Ne mettons pas, dit M. Lavoie, de confusion, dans les questions sociales. Enseignons au cultivateur l'usage de l'électricité tout il a strictement besoin, c'est-à-dire de celle qu'il peut se procurer à un prix raisonnable pour l'éclairage, le pompage de l'eau, l'écrémage, même la réfrigération, s'il en a les moyens. Mais n'allons pas au delà. Ca serait créer des nécessités inopportunes dans la classe agricole sérieuse.

Le maire Moreault, avant l'ajournement, dit qu'il n'est pas

exact que la ville de Rimouski ait acquis à l'achat du *Credit Municipal* par la *Cie du Pouvoir*, au prix de \$150,000. M. Gagnon répond que la ville a tout de même été tenue au courant des négociations.

Eruptions sur les membres

M. Charles A. Miller, de Verona, Pa., écrit: "De temps à autres des éruptions apparaissent sur mes bras et mes jambes et le traitement médical ne me procure qu'un soulagement temporaire; la plupart du temps j'étais constipé, fatigué et ressentais le besoin de dormir. Après l'usage de cinq bouteilles de Novoro du Dr Pierre, les symptômes de mon mal disparurent et je me porte maintenant très bien". Cette remarquable médecine de plantes agit sur les intestins et augmente le flux urinaire, aidant ainsi la nature à débarrasser le corps des impuretés. Seuls des agents locaux désignés par Dr Peter Fahmy & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent le fournir.

Livré exempt de douane au Canada.

On craint qu'il n'y ait un grand manque de graine de trèfle d'Alsace pour les besoins domestiques du Canada le printemps prochain. Il est probable que la production de l'année précédente, ne dépassera pas la moitié de la quantité normale nécessaire. — Division fédérale des Semences.

Le miel absorbe l'humidité de l'air et perd rapidement son arôme et son goût. Il ne faut donc pas le laisser découvert plus longtemps qu'il n'est nécessaire. Le miel extrait se garde dans un endroit frais et sec, et le miel en rayons dans un endroit chaud et sec.

(Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.)

Le recensement de juin 1934 indique que toutes les catégories de bestiaux de l'Ontario sont en nombre inférieur à ceux de 1933, voici les chiffres: chevaux (563,700) 1,9 pour cent; bestiaux (2,494,500) 1,2 pour cent; porcs (1,177,900) 6,8 pour cent; et moutons (962,300) 4,0 pour cent.

La "Standard Trading Company Limited", de Montréal, P. Q.

a importé de Russie et garde en entrepôt à Montréal et à Québec plusieurs milliers de tonnes de muriate de potasse, à 60-62% K2O. C'est la première année qu'il s'importe de la potasse de cette source au Canada. Outre la réduction générale actuelle des prix, il y a une économie substantielle à acheter de la potasse sous cette forme; de plus, le produit a été purifié et raffiné, ne laissant voir à l'analyse aucune trace de bauxite ni d'autres ingrédients dommageables aux plantes.

Nous serons heureux de recevoir des demandes de renseignements de sociétés coopératives, agricoles, etc., et d'autres distributeurs ruraux.

Ces importations de Russie se sont donc effectuées et il dépend maintenant des cultivateurs du Québec qu'elles continuent ou non. Il est évident qu'il y a des agriculteurs de la province ne réclament avec insistance cette potasse, il ne pourra plus s'en importer de la même source au cours des années à venir.

BUREAU: 604 Immeuble Dom. Square. Tél. PL 4111-2 Montréal, P.Q. Montréal, 25 oct. 1934.

Demandez les rations balancées

CARONA

pour volailles et bestiaux

E. W. CARON

145-149 est, rue des Commissaires

Moulinier et négociant en farine, Grains et Provisions

Grains libres — chars assortis.

Nous ACHETONS les produits de la ferme:

GRAINS — pois — fèves

FOIN — paille

BUVEZ

LA BIÈRE

Pow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

Pour vous débarrasser vite d'un Gros Rhume ou d'une Toux dangereuse prenez du Sirop ESKIMO

L'Onguent ESKIMO est souverain contre eczéma, graticelle, démangeaison, etc.

Prix 50c et 75c

En vente partout

CIE ONGUENT ESKIMO

MANSONVILLE, QUE.

Echantillon gratis.

exact que la ville de Rimouski ait acquis à l'achat du *Credit Municipal* par la *Cie du Pouvoir*, au prix de \$150,000. M. Gagnon répond que la ville a tout de même été tenue au courant des négociations.

Eruptions sur les membres

M. Charles A. Miller, de Verona, Pa., écrit: "De temps à autres des éruptions apparaissent sur mes bras et mes jambes et le traitement médical ne me procure qu'un soulagement temporaire; la plupart du temps j'étais constipé, fatigué et ressentais le besoin de dormir. Après l'usage de cinq bouteilles de Novoro du Dr Pierre, les symptômes de mon mal disparurent et je me porte maintenant très bien". Cette remarquable médecine de plantes agit sur les intestins et augmente le flux urinaire, aidant ainsi la nature à débarrasser le corps des impuretés. Seuls des agents locaux désignés par Dr Peter Fahmy & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent le fournir.

Livré exempt de douane au Canada.

On craint qu'il n'y ait un grand manque de graine de trèfle d'Alsace pour les besoins domestiques du Canada le printemps prochain. Il est probable que la production de l'année précédente, ne dépassera pas la moitié de la quantité normale nécessaire. — Division fédérale des Semences.

Le miel absorbe l'humidité de l'air et perd rapidement son arôme et son goût. Il ne faut donc pas le laisser découvert plus longtemps qu'il n'est nécessaire. Le miel extrait se garde dans un endroit frais et sec, et le miel en rayons dans un endroit chaud et sec.

(Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.)

Le recensement de juin 1934 indique que toutes les catégories de bestiaux de l'Ontario sont en nombre inférieur à ceux de 1933, voici les chiffres: chevaux (5